

Notre métier, l'animal. Notre atout, l'homme.

>> RAPPORT DE GESTION P.2 >> COMPTES CONSOLIDÉS P.22
>> COMPTES SOCIAUX DE VÉTOQUINOL S.A. P.62
>> RÉOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE P.85

VÉTOQUINOL

Rapport financier 2006



 Vétoquinol
Signe de Passion

Rapport financier 2006

Sommaire

1. RAPPORT DE GESTION	2
RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LE CONTRÔLE DES PROCÉDURES INTERNES	17
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LE CONTRÔLE DES PROCÉDURES INTERNES	21
2. COMPTES CONSOLIDÉS	22
21. Bilan consolidé au 31 décembre 2006	22
22. Compte de résultat consolidé de l'exercice 2006	23
23. Tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice 2006	24
24. Tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice 2006	25
25. Notes annexes aux états financiers consolidés de l'exercice 2006	26
26. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	60
3. COMPTES SOCIAUX DE VÉTOQUINOL SA	62
3.1. Règles et méthodes comptables	62
3.2. Résultats de l'exercice	63
3.3. Faits significatifs	63
3.4. Bilan	64
3.5. Tableau de variation des capitaux propres	66
3.6. Comptes de résultat	67
3.7. Annexe aux comptes annuels de Vétoquinol SA	68
3.8. Rapport général des Commissaires aux comptes	81
3.9. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	83
4. RÉOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2007	85



1. RAPPORT DE GESTION

1.1. Situation de l'ensemble

“ Les chiffres consolidés de l'exercice 2006 sont conformes aux objectifs qui avaient été présentés lors de l'introduction en bourse en novembre 2006.

Le chiffre d'affaires s'est accru de 7,6% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel courant, qui s'élève à 25,6 M€, est en augmentation de 10,8%.

Enfin, le résultat net de 15,8 M€ progresse de 27,2% et représente 7,5% du chiffre d'affaires.

Cette croissance a été maîtrisée et équilibrée.

1.1.1. CROISSANCE MAÎTRISÉE

La répartition du chiffre d'affaires par espèces montre une plus forte progression des animaux de compagnie, dont les ventes passent de 90,9 M€ en 2005 à 100,8 M€ en 2006, soit une augmentation de 10,8%. Quant aux animaux de rente, les ventes passent de 105,7 M€ à 110,8 M€, soit une augmentation de 4,8%.

Ces augmentations suivent ou dépassent la tendance du marché caractérisée par :

- une progression des animaux de compagnie supérieure aux attentes,
- une croissance soutenue de la demande de protéines animales.

■ Répartition du chiffre d'affaires par Territoire en K€ :

	France	Europe de l'Ouest	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
2005	45 245	74 872	19 494	46 249	10 757	196 617
2006	46 461	81 082	22 700	49 579	11 770	211 591
Variation	2,7%	8,3%	16,4%	7,2%	9,4%	7,6%

L'évolution de l'activité a été forte dans les trois domaines stratégiques retenus par le Groupe :

- anti-infectieux
- anti-inflammatoires - gestion de la douleur
- cardiologie - néphrologie

et conforme aux objectifs prévus.

1.1.2. CROISSANCE ÉQUILIBRÉE

Par zones géographiques, l'activité est restée équilibrée :

- progression en Europe de 7,6%
- progression en Amérique du Nord de 7,2%
- progression dans le Reste du Monde de 9,4%.

En 2006, la part de l'activité réalisée hors de France s'élève à 78%.

A périmètre constant, toutes les filiales du Territoire Europe sont en progression. Les synergies ont encore permis, de réaliser des taux de croissance supérieurs à 10% en Allemagne, Autriche, Belgique, République Tchèque et Pologne.

Sur le Territoire Nord-Amérique, le chiffre d'affaires n'inclut pas les ventes de Vet Solutions, la croissance de l'activité est purement organique.

Enfin, la progression dans le Territoire « Reste du Monde » provient essentiellement des ventes en Asie.



1.2. Faits marquants de l'année 2006

1.2.1. RATIONALISATION DE L'OUTIL INDUSTRIEL

Le site de production en Suisse a été cédé à un tiers et une grande partie de l'activité de production a été transférée sur les autres sites du Groupe en France, en Pologne et au Canada.

Un nouveau complexe industriel basé à Lure est devenu opérationnel en cours d'année. Il permet :

- le regroupement dans un seul bâtiment de l'ensemble des fonctions Qualité,
- la création d'un atelier de conditionnement final favorisant la réactivité à la demande internationale,
- la mise en place d'un centre de distribution international (supply chain).

1.2.2. CROISSANCE EXTERNE

En fin d'exercice 2006, le Groupe a acquis les actifs de Vet Solutions, laboratoire américain fondé en 1996, basé à Fort Worth au Texas et qui réalisait un chiffre d'affaires de 10 MUSD (avec une rentabilité supérieure à celle de Vétoquinol).

Avec cette acquisition, Vétoquinol USA étoffe son niveau de représentants (14 délégués vétérinaires supplémentaires), ce qui permettra d'augmenter sensiblement ses ventes et sa visibilité sur le territoire américain.

1.2.3. INTRODUCTION EN BOURSE

La cotation, sur Eurolist d'Euronext Paris - Compartiment B, a eu lieu le 17 novembre 2006.

Les conditions de l'IPO étaient les suivantes :

- fourchette de prix entre 19,40 € et 22,40 € par action,
- une option de sur-allocation,
- la taille de l'opération prévue entre 31,9 et 40,0 M€.

Cette introduction a été très bien reçue par le marché boursier :

- souscription supérieure à 7 fois l'offre,
- prix fixé à 21,00 € par action.

La répartition du placement de 1 972 393 titres a été la suivante :

- cession par les actionnaires existants : 1 257 481 actions
- augmentation de capital : 476 190 actions
- sur-allocation : 157 895 actions
- augmentation de capital réservée aux salariés (FCPE) : 80 827 actions

Il est à souligner que 75% des salariés de Vétoquinol S.A. ont souscrit à l'augmentation de capital qui leur était réservée.

1.3. Comptes consolidés

Les états financiers présentent les comptes consolidés, conformément aux normes comptables internationales (IFRS). Les notes annexes desdits états financiers rappellent les principes comptables retenus ainsi que les différentes informations sur chacun des principaux postes du bilan et du compte de résultat.

Il convient de préciser que les frais de Recherche & Développement, qui s'élèvent à 13 M€ en 2006, sont comptabilisés en charges d'exploitation. Ne sont inscrits en immobilisations incorporelles au bilan, que les montants versés en contrepartie de concessions de licences d'exploitation et de commercialisation de molécules, procédés ou informations à caractère scientifique.

1.3.1. COMPTE DE RÉSULTAT

La progression du chiffre d'affaires est de 7,6% par rapport à l'exercice précédent (6% à cours de change et périmètre constants).

La marge brute, qui correspond à la différence entre le chiffre d'affaires net et les achats consommés, augmente de 8,5%. La quasi-stagnation du taux de marge brute (65% du CA) provient essentiellement de l'opération de transfert de l'activité du site suisse sur les autres sites de production du Groupe, qui s'est achevée en septembre 2006. Pendant cette période de transfert, les produits ont continué d'être fabriqués en Suisse et ont été achetés au nouveau sous-traitant à un prix de cession supérieur aux seuls coûts d'acquisition des composants.

L'augmentation des charges externes est due à la prise en compte de frais de Recherche et Développement supplémentaires, ainsi qu'à des contrats de prestations liés :



- à la mise en place du nouveau logiciel ERP,
- au lancement du projet de Supply Chain,
- à l'opération de croissance externe aux USA,

ainsi qu'à un montant supérieur de redevances pour concessions de licence d'exploitation de brevet.

L'augmentation de la dotation aux amortissements provient essentiellement de la première annuité d'amortissements :

- du nouveau système d'information (projet Caribou),
- de la rationalisation de l'outil de production sur le site de Lure.

Le résultat opérationnel s'élève à 24,8 M€, soit une progression de 31,9% par rapport à 2005.

■ Résultat sectoriel de l'exercice 2006

En milliers d'euros	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
Par implantation des actifs						
Revenus	88 905	81 166	27 775	63 683	1 590	263 119
Revenus intersectoriels	-28 779	-7 260	-4 053	-11 436	0	-51 528
Total revenus externes	60 126	73 906	23 722	52 247	1 590	211 591
Résultat opérationnel courant	7 649	12 388	3 635	1 882	74	25 628
Autres produits et charges opérationnels	-97	12	0	-881	189	-777
Résultat opérationnel	7 551	12 400	3 635	1 002	263	24 851

■ Résultat sectoriel de l'exercice 2005

En milliers d'euros	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
Par implantation des actifs						
Revenus	80 954	79 931	22 012	50 562	0	233 459
Revenus intersectoriels	-23 641	-9 421	-2 450	-1 330	0	-36 842
Total revenus externes	57 314	70 510	19 562	49 232	0	196 617
Résultat opérationnel courant	6 966	11 332	2 382	2 447	0	23 127
Autres produits et charges opérationnels	-708	-3 119	0	-465	0	-4 292
Résultat opérationnel	6 258	8 213	2 382	1 982	0	18 835

Les charges financières nettes se montent à 4,8 M€, et correspondent :

- aux intérêts sur emprunts bancaires (1 M€),
- aux coupons versés sur l'emprunt obligataire convertible pour 1 M€,
- à la provision de prime de non-conversion de l'emprunt obligataire convertible pour 1,6 M€,
- aux provisions nettes pour pertes et gains de change (1 M€),
- enfin à des charges financières diverses pour le reliquat.

Il est à souligner que la dotation à la provision relative à la prime de non conversion de l'emprunt obligataire convertible (constituée chaque année) figure au passif du bilan dans les dettes financières. Le résultat net, qui se monte à 15,8 M€, est en progression de 27,2%.



1.3.2 BILAN ET FINANCEMENT

La capacité d'autofinancement opérationnelle (ROC - IS + dotations aux amortissements et provisions) s'est élevée à 29,9 M€, soit une progression de 12,4% par rapport à l'exercice précédent.

En revanche les BFR se sont accrus de 4,1 M€ essentiellement en raison de l'acquisition des actifs de Vet Solutions à fin décembre 2006 et de l'incorporation d'une nouvelle filiale en Corée dans les comptes de l'exercice.

Les immobilisations nettes augmentent de 15,5 M€ en raison de la prise en compte du Goodwill (7,3 M€), ainsi que de divers actifs incorporels de Vet Solutions.

Au passif, l'augmentation des fonds propres - qui passent de 86,8 M€ à 111,1 M€ - provient de l'exercice des bons de souscription d'actions réalisé avant l'IPO, des augmentations de capital concomitantes à l'IPO et enfin d'un meilleur résultat net.

Les dettes financières courantes et non courantes ont été réduites de 8,4 M€.

Hors emprunt obligataire convertible l'endettement financier net est négatif. Le Groupe a donc les moyens de financer les nouvelles opérations de croissance externe qu'il envisage de réaliser.

Les ratios d'endettement net sur capitaux propres (0,19) et d'endettement net sur capacité d'autofinancement opérationnelle (0,70) ont continué de s'améliorer.

1.4. Comptes sociaux de Vétoquinol SA

La première application des nouvelles règles comptables relatives aux actifs (règlement CRC n°2002-10 et 2004-06) a été réalisée durant l'exercice 2006.

Ce changement de méthode rétrospectif a conduit à un allongement de la durée de vie des immobilisations.

L'impact calculé sur la valeur nette comptable s'élève à 3 823 171 € au 1^{er} janvier 2005 et a été comptabilisé dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2006 en amortissements dérogatoires. Les effets postérieurs à la première évaluation au 1^{er} janvier 2005 des impacts de ce changement de méthode relatif aux durées d'amortissements ont été enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

1.4.1 ACTIVITÉ - RÉSULTATS

En France, au cours de l'exercice 2006, le chiffre d'affaires net s'est élevé à : 46 460 729 €, soit une progression de 2,7% par rapport à l'année précédente.

Les ventes à l'exportation s'élèvent à 42 444 482 €, soit une progression de 18,2% par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires global de Vétoquinol SA a augmenté de 9,8%.

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'est encore accrue pour représenter 47,8% du total, qui se répartit ainsi :

- France : 52,2%
- Filiales internationales : 32,4%
- Exportation hors filiales : 15,4%

Si les ventes aux filiales ont progressé de 22%, celles aux distributeurs internationaux ont augmenté de 11%.

Le résultat d'exploitation, qui se monte à 7 761 024 €, est en légère hausse par rapport à 2005, ce qui s'explique par la prise en compte :

- de charges externes non récurrentes,
- de frais supplémentaires et non récurrents, correspondant à l'abondement alloué lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés au moment de l'introduction en bourse,
- d'une dotation aux amortissements plus importante, relative à l'amortissement des bâtiments et installations du projet Nénuphar.

Le résultat net s'élève à 14 309 827 €, en très forte progression par rapport à 2005 (+92,7%).

Cette progression est due à l'encaissement de dividendes versés par les filiales.

Au cours de l'exercice 2006, Vétoquinol a acquis :

- au 1^{er} trimestre, la société de son distributeur en Corée, qui devient sa première filiale en Asie,
- ainsi qu'à fin décembre, les actifs de la société Vet Solutions par l'intermédiaire de sa filiale aux États-Unis.

Ces deux acquisitions concrétisent la volonté du groupe de s'implanter et de renforcer sa présence dans les zones géographiques stratégiques.



142. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les données relatives aux sociétés dont les états financiers sont tenus dans une devise différente de l'euro ont été converties au taux de clôture de la période pour les éléments de bilan et au taux moyen de la période pour les éléments du compte de résultat.

Sociétés	Devises	Capital en devises	Capitaux propres autres que le capital en devises	Capital en euros	Capitaux propres autres que le capital en euros	Quote part du capital détenu (en %)
Filiales (plus de 50%)						
VETOQUINOL N.V. Belgique	Euros	87 000	1 915 213	87 000	1 915 213	99
VETOQUINOL B.V. Pays-Bas	Euros	45 378	283 033	45 378	283 033	100
VETOQUINOL U.K.	GBP	291 165	3 576 833	433 604	5 326 631	100
VETOQUINOL ESPAGNE	Euros	1 830 000	595 927	1 830 000	595 927	100
VETOQUINOL GmbH	Euros	25 565	488 383	25 565	488 383	100
FREFIN HOLDING GmbH	Euros	25 000	15 394 313	25 000	15 394 313	100
VETOQUINOL AG. Suisse	CHF	500 000	3 269 297	311 158	2 034 537	100
VETOQUINOL BIEWET Pologne	ZPN	3 500 000	37 779 093	913 600	9 861 418	100
SEMYUNG VETOQUINOL. Corée	WON	520 000 000	1 012 078 496	424 556	826 315	100
VETOQUINOL NORTH AMERICA	CAD	26 979 872	1 764 597	17 656 984	1 154 841	100
Participations (entre 10 et 50%)						
Autres participations						

Sociétés	Valeur comptable des titres détenus brute	Valeur comptable des titres détenus nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice en provenance de
Filiales (plus de 50%)							
VETOQUINOL N.V. Belgique	559 800	559 800			655 365	5 548 531	297 000
VETOQUINOL B.V. Pays-Bas	69 700	69 700			192 314	2 176 615	
VETOQUINOL U.K.	6 003 500	6 003 500			2 665 296	19 915 885	3 911 060
VETOQUINOL ESPAGNE	1 966 000	1 966 000			348 190	9 322 406	325 000
VETOQUINOL GmbH	1 455 726	1 455 726	150 000		1 151 878	1 269 108	
FREFIN HOLDING GmbH	9 025 000	9 025 000	439 359		1 809 468	0	
VETOQUINOL AG. Suisse	6 732 927	3 400 000	0		1 380 648	10 414 237	6 362 547
VETOQUINOL BIEWET Pologne	7 469 278	7 469 278	2 489 272	1 178 633	2 628 022	24 910 437	
SEMYUNG VETOQUINOL. Corée	1 017 827	1 017 827			86 390	1 589 930	
VETOQUINOL NORTH AMERICA	22 521 082	22 521 082	2 445 772	3 926 460	223 614	0	
Participations (entre 10 et 50%)							
Autres participations							
	32 386	1 286					

143. ENDETTEMENT

L'endettement financier de la société, hors emprunt obligataire, a été réduit de 6 139 546 € pour s'élever à 5 738 587 €. L'endettement financier net après déduction des disponibilités est négatif.

Donc hors emprunt obligataire qui a pour vocation, sauf imprévu, à être converti en actions, la société n'a plus d'endettement.



1.5. Gouvernement d'entreprise

1.5.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

Le Conseil d'administration est composé de neuf membres dont un administrateur est qualifié d'indépendant, Monsieur Jacques-François Martin.

Ce membre est considéré comme indépendant en ligne avec les préconisations relatives au gouvernement d'entreprise du rapport Afep-Medef.

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Durée du mandat	Fonctions exercées dans la Société
M. Etienne Frechin	<p>1^{ère} nomination en qualité d'administrateur Statuts constitutifs de la Société en date du 2 juillet 1962</p> <p>Nomination en qualité de Directeur Général en 1968</p> <p>Nomination en qualité de Président du Conseil d'administration en 1980</p> <p>Échéance du mandat Assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2011 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010</p>	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
M. Jean Charles Frechin, frère de M. Etienne Frechin	<p>1^{ère} nomination Assemblée générale ordinaire du 27 décembre 1971</p> <p>Échéance du mandat Assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2007 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006</p>	Membre du Conseil d'administration
Mme Marie Claude Valentin-Frechin, sœur de M. Etienne Frechin	<p>1^{ère} nomination Assemblée générale ordinaire du 27 décembre 1971</p> <p>Échéance du mandat Assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2007 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006</p>	Membre du Conseil d'administration



<p>M. Matthieu Frechin, fils de M. Etienne Frechin</p>	<p><u>1^{ère} nomination</u> Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2006 en qualité d'administrateur</p> <p>Conseil d'administration du 21 août 2006 en qualité de Directeur Général Délégué</p>	<p>Membre du Conseil d'administration et Directeur Général Délégué</p>
<p>Banexi Capital Partenaires représentée par M. Franck Boget</p>	<p><u>1^{ère} nomination</u> Assemblée générale mixte du 27 février 2003</p> <p><u>Échéance du mandat</u> Assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2009 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008</p>	<p>Membre du Conseil d'administration</p>
<p>M. Jacques François Martin</p>	<p><u>1^{ère} nomination</u> Conseil d'administration du 19 septembre 2003 - ratification lors de l'assemblée générale mixte du 18 décembre 2003</p> <p><u>Échéance du mandat</u> Assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2007 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006</p>	<p>Membre du Conseil d'administration</p>
<p>3i représentée par M. Denis Ribon</p>	<p><u>1^{ère} nomination</u> Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2006</p> <p><u>Échéance du mandat</u> Assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2012 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011</p>	<p>Membre du Conseil d'administration</p>



152. INTÉRÊTS ET RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Nom	Fonction	Rémunération brute annuelle	Avantages de toute nature
M. Etienne Frechin	Président-directeur général	Partie fixe : 186 620 € Prime sur objectifs : 160 000 € Jetons de présence : 4 600 €	Voiture de fonction
M. Dominique Henryon	Directeur Général Délégué	Partie fixe : 225 790 € Prime sur objectifs : 120 435 €	Voiture de fonction
M. Bernard Boisramé	Directeur Général Délégué et Pharmacien Responsable	Partie fixe : 134 003 € Prime sur objectifs : 16 033 € Prime Pharmacien Responsable : 17 160 €	Voiture de fonction Retraite surcomplémentaire (art. 83) Participation et intéressement
M. Matthieu Frechin	Directeur Général Délégué et membre du Conseil d'administration	Partie fixe : 72 481 € Prime sur objectifs : 17 000 € Jetons de présence : 4 600 €	Voiture de fonction Participation et intéressement
M. Jean Charles Frechin	Membre du Conseil d'administration	Jetons de présence : 4 600 €	Néant
Mme Marie Claude Valentin-Frechin	Membre du Conseil d'administration	Jetons de présence : 4 600 €	Néant
Mme Martine Frechin	Membre du Conseil d'administration	Jetons de présence : 4 600 €	Néant
M. François Frechin	Membre du Conseil d'administration	Jetons de présence : 4 600 €	Néant
Banexi Capital Partenaires représentée par M. Franck Boget	Membre du Conseil d'administration	Jetons de présence : 4 600 €	Néant
M. J-F. Martin	Membre du Conseil d'administration	Jetons de présence : 4 600 €	Néant



1.6. Actionariat et Bourse

1.6.1. ACTIONNARIAT

1.6.1.1. Composition du capital social de Vétoquinol SA

Composition du capital social au 31/12/2006	
	Nbres de titres
SOPARFIN	6 219 361
Famille Etienne Frechin	977 600
Autres familles Frechin	1 004 920
Fonds 3i + BANEXI	907 476
FCPE	80 827
Public	2 088 548
	11 278 732

1.6.1.2. Autres titres donnant accès au capital

1.6.1.2.1. Options de souscription d'actions

L'assemblée mixte en date du 15 juin 1999, a décidé d'autoriser le Conseil d'administration à consentir au personnel salarié des sociétés françaises et étrangères du groupe des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions selon les dispositions de l'article L 225-177 et suivants du Code du commerce. Au 31 décembre 2006, 1 440 options de souscription d'actions étaient en cours de validité, donnant droit à 14 400 actions.

1.6.1.2.2. Obligations convertibles en actions

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société en date du 27 février 2003 a décidé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 19 999 993,50 €, divisé en 117 855 obligations de 169,70 € chacune, convertibles en actions ordinaires de la Société selon les modalités suivantes :

- **émission en deux tranches :**
 - tranche A : 58 928 obligations,
 - tranche B : 58 927 obligations.
- **durée de l'emprunt :**
 - tranche A : 7 ans,
 - tranche B : 8 ans.
- **intérêts : 4% l'an la première année, 5% l'an les années suivantes.**
- **prime de non conversion :**

Tout obligataire n'ayant pas opté pour la conversion des OCA dans les délais ci-dessus prévus bénéficiera d'une prime de non-conversion de 6% par an, calculée de telle sorte que les OCA produisent un rendement composé annuel égal au coupon annuel (soit 4% la première année et 5% les années suivantes) majoré de 6%, payable à la date du remboursement, dans le respect des dispositions de l'article 1154 du Code Civil.

La prime de non conversion est payable, pour les OCA concernées, lors de chaque remboursement qu'il soit anticipé ou qu'il intervienne à l'échéance convenue.

La Société ne pourra, sauf accord des obligataires ou sauf survenance d'un cas d'exigibilité mis en œuvre par les obligataires, procéder à l'amortissement ou au rachat anticipé des OCA pendant la durée de l'emprunt obligataire.

Le prix de remboursement sera de cent soixante neuf euros et soixante dix centimes (169,70 €) par OCA augmenté des intérêts dus et de la prime de non-conversion.

Le 7 août 2006, Soparfin a acquis la totalité des 117 855 OCA émises le 27 février 2003.

Après division du nominal de l'action par 10, approuvée par l'assemblée générale du 7 juillet 2006, la conversion d'une OCA donne maintenant droit à 10 actions de la Société.



16.2 BOURSE

16.2.1 Calendrier

Le calendrier prévisionnel de communication financière 2007 est le suivant :

15 février 2007 :	CA annuel 2006
23 avril 2007 :	Présentation des résultats annuels 2006
23 avril 2007 :	CA 1 ^{er} trimestre 2007
4 juin 2007 :	Assemblée générale
26 juillet 2007 :	CA semestriel 2007
25 septembre 2007 :	Présentation des résultats semestriels 2007
25 octobre 2007 :	CA 3 ^e trimestre 2007

16.2.2 Données boursières

Cours	29 décembre 2006	31 mars 2007
Le + haut	22,85 €	22,78 €
Le + bas	22,35 €	22,57 €
Moyen	22,57 €	22,63 €
Dernier	22,85 €	22,58 €

Rappel :

Cours d'introduction, le 16/11/2006 : 21 €

Nombre d'actions au 31/12/2006 : 11 278 732 actions

Nombre d'actions au 31/03/2007 : 11 278 732 actions

Volume de transactions	Du 18/11/2006 au 29/12/2006	Du 1/01/2007 au 31/03/2007
Moyenne des transactions par séance	25 020	9 841

16.2.3 Relations avec les investisseurs

1.6.2.3.1 Investisseurs institutionnels

Une première réunion, à laquelle ont été invités les analystes financiers, a été organisée le 23 avril 2007 à Paris au Palais Brongniart. Au cours de cette réunion, la Direction a confirmé les orientations stratégiques du Groupe et a présenté les résultats consolidés de l'exercice 2006.

D'autres réunions sont programmées en 2007 avec des analystes financiers.

1.6.2.3.2 Investisseurs individuels

Toutes les informations financières, ainsi que les états financiers : comptes consolidés et comptes sociaux, sont publiés sur le site www.vetoquinol.com.

17. Risques pays, de marché, risques de liquidité

Une situation exhaustive avait été établie en novembre 2006 lors de l'introduction en Bourse et figurait dans le « Document de Base » visé par l'AMF.

Depuis la publication de ce document (qui peut toujours être consulté sur le site www.vetoquinol.com), il n'y a pas eu de changement significatif.

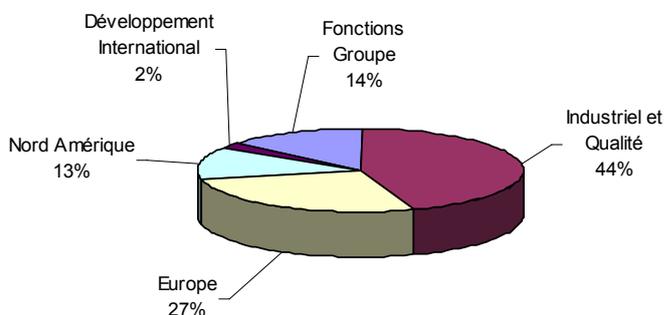


1.8. Ressources humaines

1.8.1 GROUPE

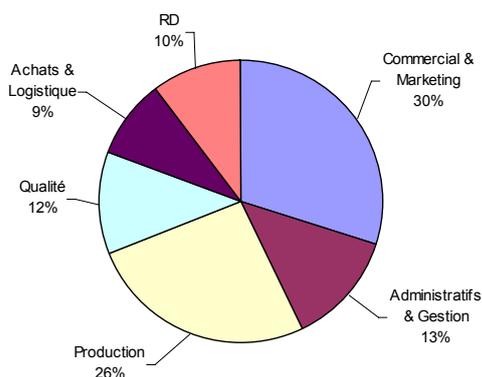
Au 31 décembre 2006, Vétoquinol employait 1 223 personnes.

■ Répartition des effectifs 2006 selon l'organisation du Groupe



Les effectifs du Groupe sont en augmentation de +7%, soit 80 personnes de plus. Cette croissance s'explique pour moitié par la croissance externe.

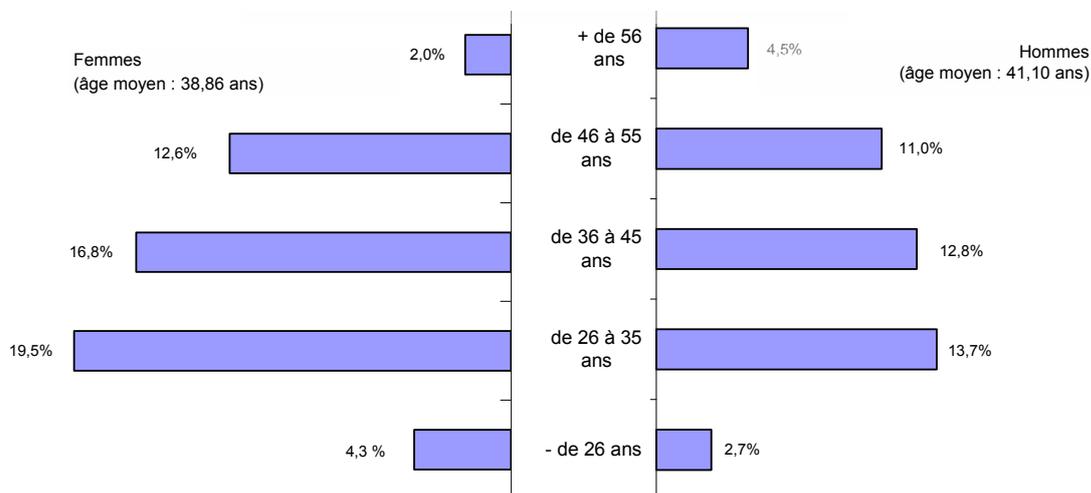
■ Répartition des effectifs par métier



L'augmentation des effectifs concerne tous les métiers, notamment le commercial : +11,7% pour les forces de vente, reflet de la volonté du Groupe de renforcer son action sur le terrain.

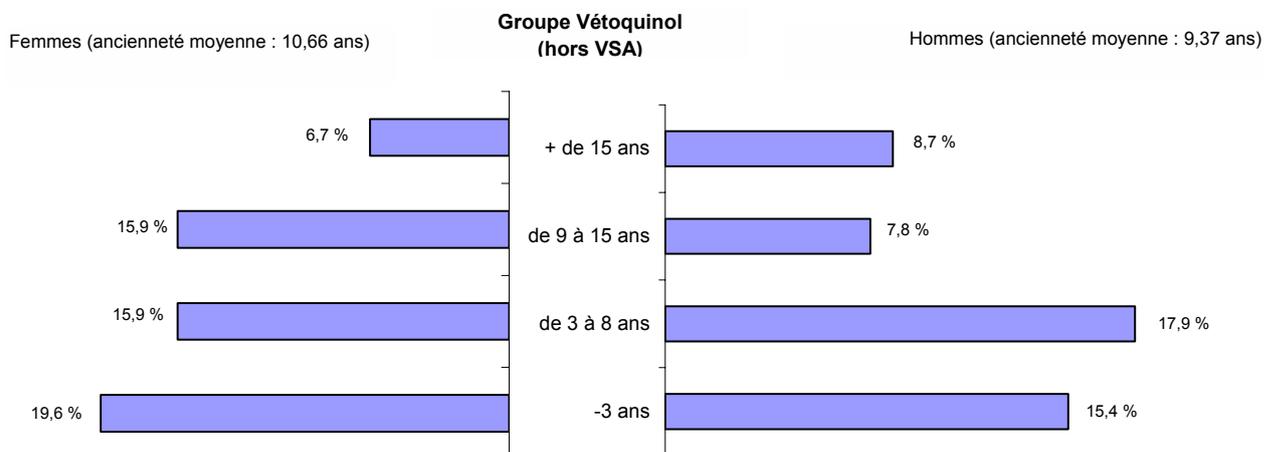


■ Répartition des effectifs 2006 par âge



L'âge moyen du Groupe est de 40 ans.

■ Pyramide de l'ancienneté



L'ancienneté moyenne dans le Groupe est de 10 ans.

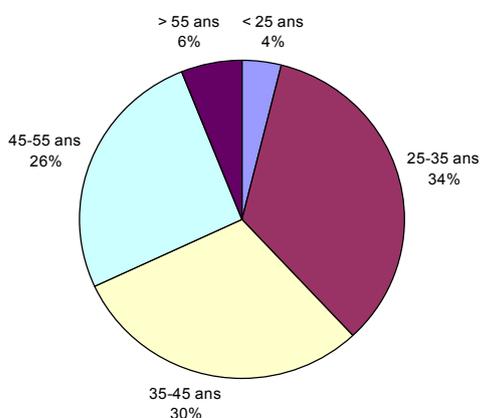


Ratios	2006	2005
Frais de personnel / CA	26,2%	27,2%
Frais de personnel / VA	59,6%	61,5%

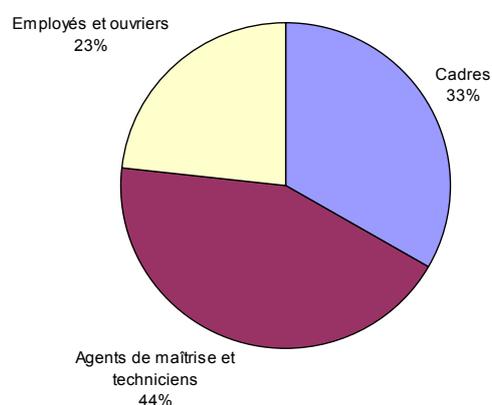
1.8.2 VÉTOQUINOL S.A.

1.8.2.1 Répartition des effectifs

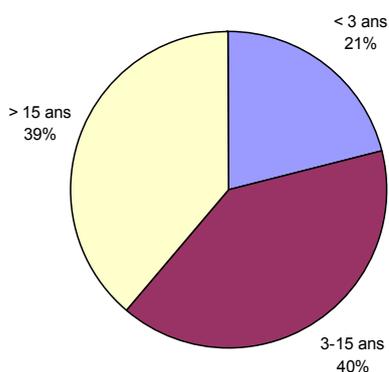
■ Par âge



■ Par catégorie



■ Par ancienneté



1.8.2.2 Rémunérations et avantages

	2006	2005
Masse salariale annuelle en K€	28 076	25 826
Salaire moyen par salarié en K€	37,24	34,79
Participation en K€	168	568
Montant moyen de la participation par bénéficiaire en €	308	1 063
Intéressement en K€	1 070	1 014
Montant moyen de l'intéressement par bénéficiaire en €	1 956	1 899
Bonus exceptionnel en K€	184	
Actionnariat salarié (abondement) en K€	402	
Total des avantages accordés au personnel en K€	1 824	1 582



1.9. Environnement - Sécurité

1.9.1 ENVIRONNEMENT VÉTOQUINOL S.A.

Les chiffres ci-dessous concernent les sites de production français.

■ Consommation d'électricité et de gaz

En MWh	2006*	2005
Gaz	11 599	9 387
Électricité	10 026	8 548

* augmentation des surfaces bâties en 2006

■ Déchets

En tonnes	2006	2005
Déchets banals	263	254
Déchets spéciaux	78	99

■ Consommation d'eau

En m ³	2006*	2005
Eau potable	40 562	27 538
Eau souterraine**	74 949	91 956

* augmentation de la consommation d'eau potable au détriment de l'eau de la nappe due aux travaux réalisés sur le forage en 2006.

** l'eau souterraine est uniquement utilisée en refroidissement elle est ensuite intégralement rejetée dans le milieu naturel.

A Lure, la mise en service des nouveaux bâtiments - notamment de stockage de produits finis - a fait l'objet d'une modification de l'Arrêté d'Autorisation Préfectoral concernant les Installations Classées (ICPE) portant création d'une rétention des eaux d'extinction incendie pour préserver l'environnement en cas de sinistre et d'un bassin d'orage pour limiter les débits d'eau de pluie dans le réseau communal lors d'intempéries.

L'environnement, un souci permanent

Vétoquinol a à cœur d'optimiser ses consommations de ressources naturelles et a pour cela fait réaliser une étude de réduction de ses consommations énergétiques à Lure en 2006. Vétoquinol trie ses déchets à la source sur tous ses sites de production en France et dans le monde, permettant ainsi un recyclage maximal des matières traitées.

L'eau est utilisée comme matière première dans la fabrication des médicaments liquides et pour le nettoyage des équipements. A Lure, elle est également utilisée pour le refroidissement des appareils de production ; dans ce cas, elle n'est pas souillée et elle est rendue au milieu naturel. Toutes les eaux usées transitent via une station d'épuration interne sur le site de Lure ou via les stations d'épuration locales pour les autres sites.

Une attention toute particulière est apportée aux riverains des sites de production : en cas de gêne pour l'un d'entre eux, le rétablissement de la situation est géré de manière prioritaire.

Une veille réglementaire est effectuée au niveau de tous les sites afin de s'assurer que Vétoquinol est en permanence en conformité avec les réglementations locales.

Un haut niveau d'exigence sécurité et environnement pour toutes les implantations du Groupe

Afin de faire progresser la sécurité et les aspects environnementaux au même rythme sur tous ses sites, le Groupe Vétoquinol a mis en place une mission d'expertise et d'audit à partir de son siège social. La mise en œuvre des plans d'action qui en découleront permettra de tirer vers le haut les sites plus récemment intégrés au Groupe et de développer une culture sécurité et environnement commune.

1.9.2 SÉCURITÉ DES PERSONNES DE VÉTOQUINOL SA.

2006 - Une bonne année sécurité

Malgré des bouleversements importants au sein des sites industriels - la mise en service des nouveaux bâtiments du site de Lure, notamment - 2006 aura été l'année où un nouveau record en terme d'accident du travail a été établi : 344 jours sans accident avec arrêt de travail sur le principal site de production français, le précédent record (242 jours) datait de 6 ans ! Le résultat est donc de 2 accidents pour le site luron (3 pour l'ensemble des sites français) totalisant 63 jours d'arrêt de travail, ce qui donne un taux de fréquence de 2,93 (7,66 en 2005) et un taux de gravité de 0,093 (0,45 en 2005).



Des investissements sécurité productifs

Que ce soit au niveau de la sécurité des salariés ou au niveau de la protection des biens, des investissements importants ont été réalisés ou mis en service en 2006 :

- environ 15% de l'investissement global d'extension de bâtiments à Lure concerne la sécurité des salariés, de l'environnement et des biens (2,2 M€), avec par exemple l'installation de sprinklers dans le nouveau bâtiment de stockage, d'un réseau de RIA, de 5 poteaux incendie supplémentaires, de portes coupe-feu,
- un système de détection incendie a été installé sur le site de Tarare ainsi qu'un système anti-intrusion,
- le Plan d'Organisation Interne (POI) a été refondu et mis en place,
- l'étude ATEX (atmosphères explosives) a été réalisée et son plan d'action a été lancé,
- l'étude sécurité du nouveau bâtiment informatique du site de Lure a été réalisée pour mise en place au premier semestre 2007,
- de nouveaux équipements et/ou améliorations de machines ont été investis pour réduire les risques d'accident du travail à hauteur de 35 K€ à Lure,
- pour 35 K€ également, la sécurité incendie a été améliorée à Lure, notamment pour une première tranche de mise en conformité à la règle R7 des assureurs (2^{ème} et 3^{ème} tranches prévues en 2007 et 2008).

1.10. Honoraires des Commissaires aux comptes

	2005	2006
France (Comptes sociaux + comptes consolidés)	128 160 €	163 000 €
Etranger (Comptes sociaux + Audits des opérations de consolidation)	246 120 €	304 575 €
Total	374 280 €	503 575 €

L'introduction en Bourse en novembre 2006 et l'audit de passage aux normes IFRS ont donné lieu à des honoraires supplémentaires en 2006 de 350 K€, répartis entre PricewaterhouseCoopers et KPMG.

1.11. Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'événement significatif.



■ Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur le contrôle des procédures internes

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, Monsieur Etienne Frechin, Président-directeur général du Groupe Vétoquinol, rend compte dans le cadre du présent rapport « des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société ».

Le présent rapport concerne la société mère et l'ensemble des sociétés du Groupe entrant dans le périmètre de consolidation. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration de Vétoquinol SA.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration de Vétoquinol SA

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2006, le Conseil d'administration s'est réuni huit fois [7 avril, 22 mai à 14 H, 22 mai à 18 H, 21 août, 18 septembre, 2 novembre, 16 novembre, 8 décembre].

Les administrateurs, les membres du Comité d'entreprise et les Commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués. Toutes les réunions ont été présidées par Monsieur Etienne Frechin. Les taux de participation des administrateurs à ces conseils ont été respectivement de 77,7%, 55,55%, 77,78%, 88,8%, 55,5%, 88,8%, 88,8% et 55,5%.

En dehors des questions à l'ordre du jour, l'analyse de l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats de la société et du Groupe est systématiquement présentée à chaque séance et plus particulièrement au cours :

- de la réunion du 9 avril, consacrée à l'approbation des comptes 2005,
- de la réunion du 21 août, dédiée à l'approbation des comptes consolidés 2005 de Vétoquinol S.A. aux normes françaises et aux normes IFRS,

- de la réunion du 18 septembre, pendant laquelle furent examinés les comptes consolidés au 30 juin 2006,
- de la réunion du 8 décembre, avec la présentation et l'approbation du budget de l'exercice 2007.

COMITÉS CONSTITUÉS PAR L'ORGANE D'ADMINISTRATION

L'entreprise a mis en place un Comité des Rémunérations des Dirigeants et un Comité Stratégique.

Le Comité des Rémunérations des Dirigeants

Ce Comité est composé de Monsieur Jean-Charles Frechin, Monsieur François Frechin et Monsieur Jean-François Martin en leur qualité d'administrateur.

Parmi les missions qui lui sont conférées, le Comité des Rémunérations :

- propose les critères de détermination des parts fixe et variable de la rémunération des mandataires sociaux en cohérence avec l'évaluation annuelle des performances du Groupe, des dirigeants et de la stratégie à moyen terme de l'entreprise et des pratiques du marché,
- concourt, le cas échéant, à la définition de la politique concernant les plans d'options de souscription d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites et donne son avis au Conseil sur les propositions des plans formulés par la Direction.

Au cours de l'exercice 2006, le Comité des Rémunérations s'est réuni une fois.

Le Comité Stratégique

Ce Comité est composé de :

- Monsieur Etienne Frechin, Président-directeur général,
- Monsieur Matthieu Frechin, Directeur Général Délégué,
- Monsieur Dominique Henryon, Directeur Général Délégué,
- ainsi que les autres membres du Comité de Direction Groupe, incluant les Directeurs de Territoire.



Le Comité Stratégique se réunit une fois par an (séminaire de 3 à 5 jours) pour :

- définir les actions à mener dans les prochaines années,
- vérifier l'adéquation des choix stratégiques retenus avec l'évolution du marché,
- accentuer ou infléchir lesdits choix stratégiques en fonction de cette analyse,
- actualiser le plan stratégique (3 ans) et fixer les priorités du budget de l'exercice suivant (R&D, marketing, investissements).

Les conclusions de ce Comité sont ensuite présentées pour accord au Conseil d'administration.

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE

Organisation (rappel)

Le Groupe Vétoquinol a mis en place une organisation de type matriciel, qui consiste à associer dans une démarche croisée :

- les Opérationnels (Industriel - Commercial),
- les Fonctionnels (fonctions support telles que Recherche et Développement, Stratégie et Relations Clients, Finance et Juridique, Relations Humaines, Systèmes d'Information,...).

Chaque direction a pour mission de mettre en œuvre les « Politiques Groupe » qui ont été définies et de veiller à leur application notamment, par le contrôle et le respect des procédures.

Présentation des informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe.

Procédures de contrôle et de traitement de l'information financière et comptable :

Reporting de chaque société du Groupe qui permet d'établir chaque mois le « Tableau de bord ». Ce document centralise et consolide toutes les données comptables et financières, notamment : l'analyse détaillée des ventes et des marges par espèces, par zones géographiques, par classes de produits ou familles de produits, par domaines stratégiques.

La classification des produits repose sur les principes suivants :

- CLASSE 1 : tous les produits «Groupe », c'est-à-dire ceux dont la commercialisation s'étend sur plusieurs pays, et/ou dont la contribution existante et potentielle aux ventes et/ou à la marge brute est majeure pour le Groupe, et/ou offrant une cohérence maximum avec les domaines stratégiques de Vétoquinol.
- CLASSE 2 : tous les produits «locaux», ceux dont le territoire de commercialisation est restreint et/ou dont la contribution existante et potentielle aux ventes et/ou à la marge brute est limitée, et/ou offrant peu ou pas de cohérence avec les domaines stratégiques de Vétoquinol.
- CLASSE 3 : les produits destinés à être retirés du marché (contribution insuffisante aux ventes ou à la marge, doublons, coût de mise à niveau des dossiers d'AMM prohibitif...) sur proposition des Directeurs de Territoire et de filiales.

Toutes ces données font l'objet d'une comparaison, pour le mois en question et en cumul, avec l'exercice précédent et les prévisions budgétaires.

- Suivi mensuel des principaux postes du bilan de chaque société, notamment ceux concernant l'évolution des BFR, avec analyse des écarts par rapport aux prévisions.
- Suivi mensuel de la trésorerie et de l'endettement.
- L'analyse des résultats industriels des sites de production.
- L'analyse des résultats mensuels d'exploitation de chaque entité avec la décomposition des différentes charges par nature et centre de coûts.

Audits, vérifications

Chaque année, trois filiales font l'objet d'un audit approfondi réalisé par des équipes internes ou par des prestataires externes. En 2006, en raison de l'introduction en bourse, les principales filiales ont été auditées à la demande du banquier introducteur. Cet audit n'a pas décelé de dysfonctionnement.



Les comptes annuels de chaque société du Groupe sont vérifiés et certifiés par des experts externes attachés aux réseaux PricewaterhouseCoopers, KPMG et Grant Thornton (Amérique du Nord).

Les comptes consolidés sont établis selon les normes IFRS.

Procédures de contrôle et de traitement de l'information non financière

Reporting de chaque société du Groupe qui se traduit par des rapports et des analyses, dont les principaux sont issus de :

- La Direction Industrielle et Qualité Produits, qui établit chaque mois un rapport dans lequel figurent les principaux indicateurs et ratios de production (nombres d'heures de production, nombre de lots fabriqués, de lots refusés ...).
- La Direction des Ressources Humaines, qui recense chaque mois les embauches et les sorties de personnel, par catégories de salariés. Cette Direction supervise également toutes les augmentations de salaires et d'effectifs ainsi que la modification des avantages sociaux.
- La Direction des Systèmes d'Informations, qui pilote notamment la mise en place d'un ERP au sein du Groupe.
- La Direction Stratégie et Relations Clients, qui prépare et organise tous les lancements de nouveaux « produits Groupe » dont elle contrôle l'évolution des ventes par rapport aux prévisions.
- La Direction Recherche et Développement, qui développe et contrôle le suivi de tous les projets en cours. Elle établit chaque trimestre un état d'avancement de chacun de ces projets et de leurs coûts.
- Enfin, un service de pharmacovigilance centralise toutes les informations relatives aux problèmes survenus sur le terrain avec l'emploi des médicaments et des produits diététiques commercialisés par le Groupe.

Limitations apportées aux pouvoirs des Directeurs
Une nouvelle organisation a été mise en place en 2004. Elle repose sur la création de 3 pôles d'activité et de quatre fonctions support.

Pôles d'activité

- a. Stratégie - Développement qui regroupe :
- Stratégie- Marketing,
 - Recherche & Développement,
 - Développement des affaires,
 - Diététiques & Cheval.
- b. Commercial où l'on retrouve dans trois Directions de Territoire (Europe, Amérique, Direction Développement International), toutes les activités de commercialisation via les filiales ou par l'intermédiaire de distributeurs.
- c. Industriel qui regroupe les activités des sites de fabrication de :
- Production,
 - Logistique,
 - Qualité des sites de fabrication.

Fonctions support

- Financière & Juridique
- Ressources humaines
- Systèmes d'Information
- Communication interne & institutionnelle

On distingue 4 niveaux de responsabilités :

- a. Le Président du Groupe (PDG) préside la majorité des filiales.
- b. Le Directeur Général Délégué du Groupe (DGD Groupe), administrateur des filiales les plus importantes.
- c. Le Directeur Stratégie et Développement (DSD Groupe), Directeur Général Délégué placé sous l'autorité du DGD Groupe, supervise les Directeurs fonctionnels :
- Recherche et Développement (R&D),
 - Stratégie & Relations Clients (DSRC),
 - Développement des Affaires (DDA),
 - Diététiques & Cheval (DC), qui est responsable de l'activité équine dans le Groupe.
- d. Les autres Directeurs fonctionnels (Finances, RH, DSI) sont placés sous l'autorité du DGD Groupe.



Le Directeur Industriel et Qualité Groupe, placé, sous l'autorité du DGD Groupe, supervise les Directeurs des Opérations (industriel, logistique,...) et les Directeurs Qualité :

- de PROLAB (Canada),
- de VÉTOQUINOL S.A. (Lure & Tarare),
- de BIOWET (Pologne).

Les Directeurs de Territoire, placés sous l'autorité du DGD Groupe, supervisent :

- les Directeurs de Pays,
- les Distributeurs pour les zones Asie, Europe, Afrique,... pour le Territoire Développement International.

On distingue deux niveaux de délégations :

a. « Pouvoirs de Gestion »

Le pouvoir d'engager la société et de la représenter, en veillant à respecter toutes les obligations légales, y compris celles attachées à la législation régissant le médicament vétérinaire, réglementaires et conventionnelles en vigueur, que l'on désigne par « Pouvoirs de Gestion ». Ces derniers devront être appliqués en respectant les règles d'éthique et de moralité attachés au nom de Vétoquinol.

Un Guide de Bonnes Pratiques des Affaires a été mis en place au sein du Groupe.

Les règles contenues dans ce guide définissent les attentes de Vétoquinol à l'égard de tous ses employés, quel que soit leur niveau hiérarchique, afin que partout ils agissent dans le respect de la loi et de l'éthique Vétoquinol tant à l'égard des concurrents, des distributeurs, des clients et des fournisseurs que pour protéger les actifs de Vétoquinol et éviter tout risque de fraude et de corruption.

Le Guide de Bonnes Pratiques des Affaires a été soumis et approuvé par le Conseil d'administration du 13 avril 2007.

b. « Procurations Financières »

Le pouvoir de mouvoir les comptes de trésorerie (comptes bancaires, caisses...), que l'on désigne par « Procurations Financières ».

Des plafonds de décaissements ont été fixés par filiale et par responsable. Une double signature est nécessaire selon les tranches de décaissements.

Le Directeur de Pays peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs (sauf procurations financières qui sont soumises à une autre réglementation) sous réserve d'approbation par le Directeur de Territoire.

Le Directeur de Territoire et le Directeur Industriel & Qualité Groupe ne peuvent pas déléguer tous leurs pouvoirs.

Le Directeur fonctionnel peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs (sauf procurations financières soumises à une autre réglementation), sous réserve d'approbation préalable du DGD Groupe.

Autres procédures

Des principes et règles de déontologie boursière rappellent les obligations incombant aux personnes initiées.

Les administrateurs et les collaborateurs des sociétés qui font partie du Groupe doivent se conformer scrupuleusement aux principes et règles édictées ainsi que sur les mesures préventives applicables, notamment pour permettre à chacun de réaliser des opérations sur les titres cotés de Vétoquinol dans un cadre sécurisé.

Les principes et règles de déontologie boursière ont été soumis et approuvés par le Conseil d'administration du 13 avril 2007.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LE CONTRÔLE DES PROCÉDURES INTERNES

(Exercice clos le 31 décembre 2006)

Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Vétoquinol S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Vétoquinol S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 mai 2007
Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Xavier Aubry
Associé

Catherine Porta
Associée

Laurent Hofnung
Associé



2. COMPTES CONSOLIDÉS

■ Bilan consolidé au 31 décembre 2006

En milliers d'euros	Notes	31-déc-06	31-déc-05
ACTIFS			
Goodwill	17	26 233	19 932
Autres immobilisations incorporelles	18	29 270	22 083
Immobilisations corporelles	19	43 983	40 834
Actifs financiers disponibles à la vente	20	4	335
Autres actifs financiers	21	340	406
Impôts différés actifs	15	2 642	3 430
Total actifs non courants		102 472	87 020
Stocks	23	36 362	34 686
Clients et autres débiteurs	24	47 159	50 733
Créances d'impôt sur le résultat	15	2 911	304
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25	21 719	26 975
Total actifs courants		108 151	112 698
TOTAL ACTIFS		210 623	199 717

En milliers d'euros	Notes	31-déc-06	31-déc-05
CAPITAUX PROPRES			
Capital social et primes d'émission	26	60 763	44 859
Réserves		34 537	29 502
Résultat de l'exercice		15 824	12 441
Capitaux propres part du groupe		111 124	86 802
Intérêts minoritaires		24	18
Capitaux propres		111 147	86 820
DETTES			
Dettes financières - non courant	27	30 192	34 830
Impôts différés passifs	15	2 746	4 521
Provisions pour avantages aux salariés	28	2 985	2 694
Autres provisions	29	698	1 069
Avances conditionnées de l'Etat	30	402	152
Total passifs non courants		37 023	43 266
Fournisseurs et autres créditeurs	31	48 764	49 561
Dettes d'impôts sur le résultat	-	1 273	3 829
Dettes financières - courant	27	12 298	16 143
Autres provisions	29	117	98
Total passifs courants		62 452	69 631
Total dettes		99 476	112 897
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		210 623	199 717



■ Compte de résultat consolidé de l'exercice 2006

En milliers d'euros	Notes	31-déc-06	31-déc-05
Revenus	6	211 591	196 617
Achats consommés		-72 910	-68 756
Autres achats et charges externes	8	-45 887	-42 360
Charges de personnel	9	-55 381	-53 416
Impôts, taxes et versements assimilés		-3 649	-3 269
Dotations aux amortissements et pertes de valeur des immobilisations	18 / 19	-8 404	-8 096
Dotations et reprises aux provisions		-68	594
Autres produits et charges d'exploitation	11	336	1 812
Résultat opérationnel courant		25 628	23 127
Autres produits et charges opérationnels	12	-777	-4 292
Résultat opérationnel		24 851	18 835
Coût de l'endettement financier net	14	-3 489	-3 495
Autres produits et charges financiers	14	-1 336	1 169
Résultat avant impôt		20 027	16 509
Charges d'impôt	15	-4 196	-4 063
Résultat de l'ensemble consolidé		15 831	12 446
Résultat - part du groupe		15 824	12 441
Résultat - part des minoritaires		7	5
Résultat par action (en euros)*	16	1,59	1,30
Résultat dilué par action (en euros)*	16	1,57	1,27

*division par 10 de la valeur nominale de l'action durant l'année 2006, le résultat par action de 2005 en tient compte.



■ Tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice 2006

En milliers d'euros	Notes	31-déc-06	31-déc-05
Résultat de l'ensemble consolidé		15 831	12 446
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie</i>			
Amortissement et provisions		8 186	6 829
Charges d'impôt		4 196	4 063
Charges d'intérêt		3 578	3 647
Provisions pour avantages aux salariés		99	217
Perte de valeur des actifs financiers disponibles à la vente			0
Plus-value de cession (nette d'impôts)		465	2 859
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie		323	2
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		339	
Variation du BFR		2 692	6 666
Trésorerie générée par les opérations		35 710	36 729
Impôts payés		-10 378	-4 522
Intérêts payés		-1 976	-2 193
Flux de trésorerie d'exploitation net		23 356	30 014
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-19 710	-2 885
Acquisition d'immobilisations corporelles		-9 971	-9 171
Acquisition d'actifs disponibles à la vente		0	-300
Acquisition d'autres immobilisations financières		-64	-67
Produits cession d'actifs		572	3 308
Remboursements / autres immobilisations financières		115	17
Acquisition d'entité, nette de trésorerie		-427	
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-29 486	-9 098
Augmentation de capital		15 904	81
Émission d'emprunts et dettes financières diverses		450	2 008
Diminution des dettes financières		-7 959	-8 474
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-5 827	-1 627
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-3	-3
Subventions d'investissement et avances conditionnées		250	
Autres flux liés aux opérations de financement			
Flux de trésorerie des opérations de financement		2 815	-8 015
Incidence des variations des cours de devises		234	-721
Variation nette de trésorerie		-3 081	12 180
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	25	18 285	6 105
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie		-3 081	12 180
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	25	15 204	18 285



■ Tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice 2006

En milliers d'euros	Capital social et prime d'émission (note 26)	Réserve de conversion	Écarts actuariels	Variation JV des ADV	Autres réserves	Total Réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres - Part Groupe	Intérêts minos	Total capitaux propres
Solde au 31/12/2004	44 778	688	-72	-457	16 453	16 612	9 973	71 362	16	71 378
Produits et charges de la période	0	4 636	-91	0	0	4 545	12 441	16 987	5	16 992
Affectation du résultat					9 973	9 973	-9 973	0		0
Exercice de stock options	81					0		81		81
Distributions effectuées par l'entreprise consolidante					-1 628	-1 628		-1 628		-1 628
Autre						0		0	-3	-3
Solde au 31/12/2005	44 859	5 324	-163	-457	24 798	29 502	12 441	86 802	18	86 820
Produits et charges de la période	0	-2 441	72	457		-1 912	15 824	13 913	7	13 919
Affectation du résultat					12 441	12 441	-12 441	0		0
Exercice de stock options	111					0		111		111
Exercice des BSA	2 356					0		2 356		2 356
IPO - Augmentation de capital	13 436					0		13 436		13 436
Distributions effectuées par l'entreprise consolidante					-5 827	-5 827		-5 827		-5 827
Autre						332		332	-1	331
Solde au 31/12/2006	60 763	2 884	-91	0	31 744	34 537	15 824	111 124	24	111 147



■ État consolidé des produits et charges comptabilisés pour l'exercice 2006

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Écarts actuariels de l'exercice	108	-133
Variation de juste valeur de ADV	457	
Changement de méthode		
Écarts de change	-2 441	4 636
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres	-36	43
S/ Profit net reconnu directement en capitaux propres	-1 912	4 545
Résultat net de l'exercice	15 831	12 446
S/Total des produits et charges de la période	13 919	16 992
Dont :		
Part groupe	15 824	12 441
Intérêts minoritaires	7	5

■ Notes annexes aux états financiers consolidés de l'exercice 2006

1. Présentation générale

Entreprise familiale et indépendante, Vétoquinol est un laboratoire fondé en 1933 qui se consacre exclusivement à la santé animale : recherche et développement, fabrication et commercialisation de médicaments vétérinaires dans trois domaines forts : l'anti-infectiologie, la gestion de la douleur et la cardiologie / néphrologie.

Résolument proche de ses clients car présent dans plus de 80 pays, Vétoquinol réalise 72% de son chiffre d'affaires hors de France, grâce à des produits leaders sur leurs marchés, pour les espèces que nous connaissons bien : chiens et chats, bien sûr, mais aussi bovins et porcs.

Avec un chiffre d'affaires de 211,6 millions d'euros en 2006 et un effectif de plus de 1 220 personnes sur les 5 continents, le Groupe Vétoquinol occupe aujourd'hui le 13^e rang mondial, la 3^e place sur le marché Canadien et la 6^e place en France.

La société mère, Vétoquinol, est une société anonyme dont le siège social est situé à Magny Vernois, 34 rue du Chêne Saint Anne, 70204 Lure.

Vétoquinol SA, société tête de groupe, est contrôlée par la société Soparfin.

Les comptes consolidés du Groupe Vétoquinol ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 13 avril 2007. Les comptes seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire, soit le 4 juin 2007

2. Principes comptables

2.1. Principes généraux et normes comptables

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2006.

Les états financiers ont été établis selon le principe des coûts historiques, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur par contrepartie des capitaux propres et des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments dérivés compris).

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables fondamentales dont les principales sont décrites en note 4.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.



Normes, interprétations et amendements aux normes déjà publiés, non encore entrés en vigueur :

A la date d'arrêté des comptes, les textes suivants ont été adoptés par l'Union européenne mais ne sont pas encore entrés en vigueur : IFRS 7, IFRIC 8, IFRIC 9 et amendement IAS 1. Par ailleurs, les textes suivants ont été publiés par l'IASB mais n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne : IFRS 8, IFRIC 10 IFRIC 11 et IFRIC 12. Ces textes n'ont pas été appliqués par Vétoquinol et leur application éventuelle au cours de l'exercice prochain devrait seulement avoir des impacts sur la présentation des états financiers.

2.2. Consolidation et regroupement d'entreprises**Périmètre de consolidation**

Les comptes consolidés comprennent ceux de Vétoquinol SA ainsi que ceux de ses filiales, dont la société dispose, directement ou indirectement, de la majorité des droits de vote. Cet ensemble forme le Groupe.

Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, c'est-à-dire le pouvoir de diriger leurs politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages de leurs activités. Ce contrôle est présumé dans les cas où le Groupe détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation. Les états financiers des filiales sont consolidés en suivant la méthode de l'intégration globale, et les intérêts minoritaires sont déterminés sur la base du pourcentage d'intérêt.

Les sociétés entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est transféré au Groupe, et en sortent à la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer un contrôle sur elles.

Les acquisitions de filiales sont constatées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est composé de la juste valeur des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur à la date de l'acquisition, auxquels s'ajoutent les frais directement attribuables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quelque soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût

d'acquisition sur les intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels enregistrés constitue le Goodwill (note 17). A l'inverse, si la quote-part des actifs, passifs et passifs éventuels en juste valeur dépasse le coût d'acquisition, cet excédent est immédiatement enregistré en compte de résultat.

Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie spécifique des capitaux propres. Le montant de leur quote-part dans le résultat net consolidé est présenté séparément dans le compte de résultat.

L'ensemble des soldes et transactions intragroupe, y compris les profits, pertes et dividendes, est éliminé en consolidation.

Le Groupe est composé seulement de Vétoquinol SA et de ses filiales, il ne détient ni des entreprises sous contrôle conjoint, ni des entreprises associées.

Le périmètre des sociétés du groupe est présenté en note 38 « sociétés du groupe ».

2.3. Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2004, le Groupe applique la méthode dite de l'acquisition telle que décrite dans IFRS 3. En application de cette méthode, le Groupe comptabilise à leur juste valeur à la date de prise de contrôle les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à cette date.

Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsque l'accord de regroupement d'entreprise prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans le coût du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.



2.4. Conversion en monnaies étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle du Groupe.

Transactions, actifs et passifs

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les éléments non monétaires sont convertis en utilisant le taux historique à la date de la transaction lorsqu'ils sont évalués au coût historique, et en utilisant le taux à la date de la détermination de la juste valeur lorsqu'ils sont évalués à la juste valeur.

Les différences de change qui résultent de ces opérations sont inscrites au compte de résultat sauf :

- celles liées à un gain ou une perte reconnu directement dans les capitaux propres, qui sont comptabilisés dans les capitaux propres,
- celles naissant de la conversion d'un investissement net dans une filiale, qui sont comptabilisées dans les capitaux propres et prises en résultat lors de la vente de l'investissement.

Conversion des états financiers des sociétés du Groupe

Les états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies fonctionnelles (n'émanant pas d'économies hyper inflationnistes) différentes de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture à la date de chaque bilan.
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change annuel moyen ou au cours de change en vigueur à la date de la transaction pour les transactions significatives.
- toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte dans les capitaux propres.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession, à l'exception des écarts de conversion constatés avant le 1^{er} janvier 2004 et imputés sur les réserves consolidées dans le cadre de la conversion des comptes du groupe aux normes IFRS.

2.5. Reconnaissance du revenu

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe.

Le revenu est constitué par les ventes de biens à des tiers, déduction faite des remises commerciales ou rabais pour quantités consentis aux clients finaux ainsi que des escomptes financiers, et après élimination des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens est comptabilisé lorsque l'ensemble des conditions suivantes a été satisfait :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ;
- l'entreprise a cessé d'être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des produits des activités économiques associés à la transaction iront à l'entreprise ;



- les coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

2.6. Information sectorielle

Le premier et seul niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur géographique.

Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

L'organisation mondiale du Groupe est partagée en cinq zones déterminées selon la localisation des actifs et des opérations du Groupe :

- France
- Europe de l'Ouest
- Europe de l'Est
- Amérique du Nord
- Reste du monde

Il existe également deux segments marketing que sont les animaux de compagnie et les animaux d'élevage mais ces derniers ne peuvent pas être considérés comme un niveau d'information sectoriel secondaire pour les raisons énumérées ci-dessous :

- Natures des produits : la plupart des segments thérapeutiques sont communs aux animaux de compagnie et aux animaux d'élevage (antibiotiques, antiparasitaires, etc.).
- Procédés de fabrication : les chaînes de production sont communes aux deux segments et il n'y a pas de différenciation significative des sources d'approvisionnement.
- Type ou catégorie de clients : la distinction se fait entre secteur éthique (vétérinaires) et OTC (grand public).
- Méthodes de distribution : les principaux canaux de distribution dépendent plus du pays que du segment marketing. Les forces de ventes peuvent être, dans certains cas, communes aux deux segments marketing.
- Nature de l'environnement réglementaire : les organismes autorisant la mise sur le marchés sont identiques quel que soit le segment.

C'est la raison pour laquelle le Groupe ne communiquera que sur un seul niveau.

Les prix de transfert entre les régions sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

2.7. Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est effectué en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice.

Le résultat net dilué par action prend en compte les équivalents actions ayant un effet potentiellement dilutif et ne prend pas en compte les équivalents actions n'ayant pas d'effet dilutif.

Le résultat dilué par action sera présenté en retenant comme hypothèse le choix de la dilution maximale. Cette hypothèse permet de présenter l'écart maximal sur le résultat de base par action si tous les instruments dilutifs étaient exercés sans prendre position sur la probabilité de dilution.

Le résultat net est corrigé des charges d'intérêts nettes d'impôt, relatives aux obligations convertibles. L'effet dilutif des options de souscription d'actions est calculé selon la méthode du « rachat d'actions », dite « Treasury Stock Method ».

2.8. Avantages au personnel

Obligations en matière de retraites et autres avantages au personnel à long terme

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : Vétoquinol verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre. Les paiements de Vétoquinol sont constatés en charges de la période sur laquelle ils sont liés.

Régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi : le passif inscrit au bilan correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés. Les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des



droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les gains et les pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à des modifications d'hypothèses actuarielles et à l'expérience sont comptabilisés directement dans les capitaux propres dans l'Etat des produits et des charges comptabilisés au cours de la période dans laquelle ils surviennent.

Paiements en actions

Quatre plans de stocks options ont été ouverts aux salariés depuis juin 1999. Il n'existe aucune obligation incombant à Vétoquinol de racheter ses propres actions. L'obligation existe au niveau de la société mère Soparfin détenant Vétoquinol SA.

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées sans tenir compte des conditions d'acquisitions des droits qui ne sont pas des conditions de marché.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes « capital social » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

2.9. Contrats de location

Contrats de location simple

Les paiements effectués au titre d'un contrat de location simple sont enregistrés en charge dans le compte de résultat, sur une base linéaire pendant la durée du contrat.

Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement pour lesquels le Groupe est preneur sont comptabilisés à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux au plus faible de la juste valeur du bien loué et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location (au taux d'intérêt implicite du contrat). Les paiements sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre des contrats de location financement sont amorties sur la durée d'utilité de l'actif ou sur la durée du bail si celle-ci est inférieure.

2.10. Immobilisations incorporelles

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition d'une filiale sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale à la date de l'acquisition.

Selon IAS 36, les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation décrits en note 2.12. Le goodwill est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur ne sont pas réversibles.

Frais de Recherche & Développement

Selon IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement internes sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des six critères définis par la norme IAS 38 est satisfait. En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et développement, les critères d'immobilisation ne sont pas réputés remplis avant l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments.

En revanche, sont enregistrés à l'actif du bilan, en immobilisations incorporelles, les montants versés en contrepartie de concessions de licences d'exploitation et de commercialisation de molécules, procédés ou d'informations à caractère scientifiques. Ces versements sont effectués généralement au démarrage d'un projet de recherche et au cours de



son avancement, jusqu'à l'obtention d'une « Autorisation de Mise sur le Marché ».

Ils sont amortis sur des durées de 5 à 12 ans.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur valeur historique et sont systématiquement amorties sur leur durée d'utilité, à l'exception de la marque Equistro qui a une durée d'utilité indéfinie.

Les durées d'amortissement sont homogènes au sein du Groupe :

Catégories	Mode	Durée
Concessions et brevets	Linéaire	5 à 10 ans
Programmes informatiques	Linéaire	1 à 5 ans
Marques	Linéaire	7 à 10 ans
Autres	Linéaire	10 ans

2.11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (initialement pour leur prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires et les frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, diminuées des amortissements. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié. La méthode de réévaluation à la juste valeur n'a pas été retenue par le Groupe. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'amortissement pratiquées par le Groupe pour les immobilisations corporelles amortissables sont les suivantes :

Catégories	Mode	Durée
Construction	Linéaire	15 à 40 ans
Agencements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel d'exploitation	Linéaire	6 ^{2/3} à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de recherche	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	5 ans

2.12. Dépréciation d'actifs

Conformément aux exigences de la norme IAS 36, les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Les UGT définies pour le Groupe Vétoquinol sont les pays : USA, Canada, France, UK, Belgique, Suisse, République Tchèque, Autriche, Pologne, Irlande, Allemagne, Mexique, Pays Bas.

Pour les actifs non financiers (autres que goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. Les pertes de valeur sont imputées en priorité sur le goodwill. L'excédent non imputé est affecté aux actifs rattachés à l'UGT.

2.13. Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont essentiellement composés de titres de participation non consolidés, qui sont évalués au bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres, sauf les éventuelles pertes de valeur comptabilisées directement au compte de résultat lorsqu'elles sont irréversibles. Les variations de juste valeur comptabilisées en capitaux propres sont « recyclées » au compte de résultat lors de la décomptabilisation / cession des actifs concernés.

2.14. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont essentiellement composés de dépôts et cautionnements versés, considérés comme des créances, et à ce titre, évalués au coût historique amorti.

2.15. Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de sa gestion du risque de change et du risque de taux d'intérêt, le Groupe est parfois amené à souscrire des contrats à terme de taux ou de devises. L'utilisation de ces instruments est exclusivement réalisée au sein de la trésorerie centralisée au siège du Groupe et a pour objet de couvrir les risques.

En ce qui concerne les instruments de change, ces contrats consistent essentiellement en achat d'options sur la livre sterling, à horizon de moins d'un an. En ce qui concerne les taux, il s'agit de contrats d'échanges



de taux (« swaps »), et de contrat d'échange à barrière (« cap »).

Pour les opérations de couverture significatives, le Groupe applique les modalités prévues par IAS 39 en matière de comptabilité de couverture : les instruments financiers dérivés sont comptabilisés au bilan à la juste valeur à la clôture, et en fonction de la qualification de la couverture :

- **Pour les couvertures de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans un compte de capitaux propres « réserve de couverture de flux de trésorerie », et reprise en résultat au fur et à mesure que le risque couvert se réalise (pour la part efficace de la couverture, la part inefficace étant comptabilisée au compte de résultat);**
- **Pour les opérations de couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée en compte de résultat, de même que la variation de la juste valeur de l'élément couvert.**

Lorsque la transaction n'est pas significative, ou lorsque les conditions d'application de la comptabilité de couverture ne sont pas réunies, la variation de la juste valeur du dérivé est enregistrée en charge ou en produit de la période.

A chaque clôture, la juste valeur des instruments utilisés est obtenue par référence à la valeur de marché et lorsque celle-ci n'est pas disponible, une évaluation d'expert est obtenue.

La note 22 ci-après donne des explications quantitatives sur l'utilisation de ces instruments.

2.16. Stocks

Les stocks sont enregistrés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé au coût moyen unitaire pondéré.

Le coût des produits en cours de production et des produits finis détenus en stocks inclut les matières premières, la main d'œuvre directe et une portion adéquate des charges de production variables et fixes, celles-ci étant affectées sur la base des capacités opérationnelles normales.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des coûts d'achèvement et des frais

commerciaux, et également aux perspectives de consommation future.

2.17. Créances clients

Les créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur de la trésorerie à recevoir. Compte tenu des pratiques commerciales du Groupe, celle-ci est généralement égale à la valeur nominale de la créance. Les créances sont ensuite comptabilisées à leur coût amorti calculé en utilisant le taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation qui sont constituées après une analyse individuelle du risque de non recouvrement.

2.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires, les placements et les équivalents de trésorerie. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur juste valeur.

2.19. Dettes financières

Les dettes financières comprennent essentiellement les emprunts auprès des établissements de crédit, les emprunts obligataires et les concours bancaires courants.

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur de la composante dette d'un emprunt obligataire convertible est déterminée à l'aide d'un taux d'intérêt du marché appliqué à une obligation non convertible équivalente. Ce montant est comptabilisé au passif sur la base de son coût amorti jusqu'à l'extinction de la dette lors de la conversion des obligations ou lorsque celles-ci parviennent à échéance. Le reliquat du produit de l'émission est affecté à l'option de conversion et comptabilisé dans les capitaux propres, net de l'incidence de l'impôt sur le résultat (si l'option remplit la définition des capitaux propres précisée par IAS 32).

Les emprunts dont le règlement intervient à moins d'un an sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.



Pour les emprunts correspondant aux retraitements des contrats de locations financières, le capital emprunté correspond à la valeur d'origine des biens acquis en location financement, laquelle figure en immobilisations corporelles.

Les charges d'intérêts sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues.

2.20. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat fiscal.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

2.21. Provisions

Les provisions sont constatées lorsque le Groupe est tenu par une obligation actuelle (légale ou implicite) résultant d'événements passés ; il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressources sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Les provisions font l'objet d'une actualisation si l'impact est jugé comme étant significatif.

2.22. Actifs non courants destinés à être vendus et abandons d'activités

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs destinés à être cédés) sont classés en actifs (groupes) détenus en vue de la vente et évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession si leur valeur comptable sera recouvrée, individuellement ou en groupe, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue.

2.23. Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Groupe remplira les conditions attachées à la subvention, et que la subvention sera reçue.

Les subventions attachées à des actifs (subventions d'investissement) sont présentées en produit différé au passif, puis rapportées au compte de résultat, sur une base systématique, pendant la durée de vie utile de l'actif.

Les subventions liées au résultat sont présentées en tant que crédit au compte de résultat dans la rubrique « autres produits d'exploitation », sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts qu'elles sont destinées à compenser.

2.24. Distribution de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires du Groupe sont enregistrées en dettes sur la période pendant laquelle elles ont été autorisées par les actionnaires.



3. Gestion du risque financier

Gestion du risque de change

Le Groupe centralise le risque lié aux variations des cours des devises étrangères sur la maison mère, Vétoquinol SA, en s'assurant que les filiales facturent et soient facturées dans leur devise de fonctionnement.

Ainsi, les filiales sont très peu exposées au risque de change. Au niveau de Vétoquinol SA, une centralisation des flux en devises est effectuée et des instruments financiers de couverture sont mis en place. Ces instruments ont un terme inférieur à un an et il n'existe pas d'instrument en cours à la date de clôture. Pour cette raison, les modalités prévues par IAS 39 en matière de couverture ne trouvent pas à s'appliquer au 31 décembre 2005 ni au 31 décembre 2006. Les gains et pertes liés à ces instruments sont comptabilisés en résultat financier.

Gestion du risque de taux

La politique générale du Groupe en matière de risque d'intérêt est de gérer globalement le risque de taux en utilisant les swaps de taux, des contrats de « futures » de taux et des swaps de devises. En application des dispositions d'IAS 39, lorsque les conditions de la comptabilité de couverture sont remplies, le Groupe en applique les modalités. Lorsque celles-ci ne sont pas remplies, ou lorsque les enjeux ne sont pas significatifs, comme cela a été le cas ces dernières années, les dérivés sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur, toute variation de celle-ci étant comptabilisée au compte de résultat, conformément aux dispositions d'IAS 39.

4. Information sur les jugements et estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêt des états financiers. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes, portent en particulier sur :

- le montant des provisions pour retour, pour créances clients et relatives aux réclamations produits ;
- la durée du cycle de vie des produits ;

- le montant des provisions pour restructuration, des risques fiscaux, environnementaux et litiges ;
- la valorisation des écarts d'acquisition, des actifs incorporels acquis ainsi que leur durée de vie estimée ;
- la juste valeur des instruments financiers dérivés.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

5. Regroupements d'entreprises effectués au cours de l'exercice

5.1. Regroupement d'entreprise - Acquisition de Vet Solutions

Présentation générale

Le 29 décembre 2006, Vétoquinol a acquis les actifs de la société Vet Solutions.

Vet Solutions commercialise - auprès des vétérinaires exclusivement - une gamme d'une trentaine de produits, notamment des diététiques, des produits dermatologiques, des suppléments nutritionnels et des désinfectants.



Description de l'opération

Le prix d'acquisition total s'élève à 23 000 milliers de dollars selon les principes d'IFRS 3 regroupements d'entreprises.

La totalité de l'acquisition a été financée en numéraire.

Conformément à IFRS 3, les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ont été déterminées de façon préliminaire en fonction de la situation de Vet Solutions au 29 décembre 2006.

Compte tenu de la nature de l'opération, des informations complémentaires pourront être obtenues dans le cadre de la finalisation de l'affectation du prix d'acquisition pendant une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition et pourront nous conduire à revoir certains éléments de l'allocation du prix d'acquisition de Vet Solutions.

Détermination du goodwill de Vet Solutions

En milliers d'USD	Justes valeurs au 29/12/2006
Portefeuille clients	11 089
Autres Actifs non courants	133
BFR net	2 199
Actif net acquis	13 421
Prix d'acquisition	23 000
Goodwill	9 579

A fin décembre 2006, l'écart d'acquisition enregistré sur la filiale Vétoquinol USA est de 7 274 milliers d'euros.

5.2. Regroupement d'entreprise - Acquisition de Semyung Vétoquinol

Présentation générale et description de l'opération

Le 3 janvier 2006, Vétoquinol a augmenté de 39% sa participation au capital de son distributeur en Corée du Sud, Semyung Vet, pour la somme de 350 milliers d'euros. Le groupe détenait déjà 28% des titres, depuis le 27 décembre 2005. Cette acquisition complémentaire a entraîné la prise de contrôle par Vétoquinol de son distributeur, et s'est traduite par la consolidation par intégration globale au 1^{er} janvier 2006. Par ailleurs, le 30 mars 2006, Vétoquinol a porté sa participation à 100% du capital pour un prix de 368 milliers d'euros. A l'issue de cette opération, un écart d'acquisition négatif de 188 milliers d'euros a été constaté en résultat de la période.

Détermination du Badwill de Semyung Vétoquinol

En milliers d'euros	
Acquisition titres Coréens le 27 décembre 2005	300
Acquisition titres Coréens le 03 janvier 2006	350
Acquisition titres Coréens le 30 mars 2006	368
Valeur totale des titres Coréens	1 018
Situation nette de la filiale Coréenne	1 206
Badwill	-188



6. Information sectorielle (segmentation primaire - secteurs géographiques)

Sur les exercices 2005 et 2006, le chiffre d'affaires est intégralement généré par la vente de produits vétérinaires.

■ Résultat sectoriel de l'exercice 2006

En milliers d'euros	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
Par implantation des actifs						
Revenus	88 905	81 166	27 775	63 683	1 590	263 119
Revenus intersectoriels	-28 779	-7 260	-4 053	-11 436	0	-51 528
Total revenus externes	60 126	73 906	23 722	52 247	1 590	211 591
Résultat opérationnel courant	7 649	12 388	3 635	1 882	74	25 628
Autres produits et charges opérationnels	-97	12	0	-881	189	-777
Résultat opérationnel	7 551	12 400	3 635	1 002	263	24 851
Charges financières - net						-4 825
Résultat avant impôts						20 027
Impôt sur les résultats						-4 196
Résultat net						15 831

Dans le cadre de l'information requise par la norme IAS 14, le Groupe Vétoquinol a choisi l'analyse par implantation des actifs. Toutefois, les ventes par localisation ou marché (zone géographique) sont également présentées :

En milliers d'euros	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
Par implantation des actifs						
Revenus	48 317	113 179	26 538	62 656	12 430	263 119
Revenus intersectoriels	-1 856	-32 097	-3 838	-13 076	-661	-51 528
Total revenus externes	46 461	81 082	22 700	49 579	11 770	211 591

■ Résultat sectoriel de l'exercice 2005

En milliers d'euros	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
Par implantation des actifs						
Revenus	80 954	79 931	22 012	50 562	0	233 459
Revenus intersectoriels	-23 641	-9 421	-2 450	-1 330	0	-36 842
Total revenus externes	57 314	70 510	19 562	49 232	0	196 617
Résultat opérationnel courant	6 966	11 332	2 382	2 447	0	23 127
Autres produits et charges opérationnels	-708	-3 119	0	-465	0	-4 292
Résultat opérationnel	6 258	8 213	2 382	1 982	0	18 835
Charges financières - net						-2 326
Résultat avant impôts						16 509
Impôt sur les résultats						-4 063
Résultat net						12 446



Dans le cadre de l'information requise par la norme IAS 14, le Groupe Vétoquinol a choisi l'analyse par implantation des actifs. Toutefois les ventes par localisation ou marché (zone géographique) sont également présentées :

En milliers d'euros	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
Par implantation des actifs						
Revenus	46 789	103 514	22 552	49 847	10 757	233 459
Revenus intersectoriels	-1 544	-28 641	-3 058	-3 598	0	-36 842
Total revenus externes	45 245	74 872	19 494	46 249	10 757	196 617

■ Autres éléments sectoriels sans impact sur la trésorerie inclus dans le compte de résultat

En milliers d'euros	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
31/12/2006						
Dotations aux amortissements	-4 875	-658	-968	-1 886	-17	-8 404
Dotations et reprises aux provisions	-356	226	92	37	-66	-68
31/12/2005						
Dotations aux amortissements	-4 064	-1 369	-779	-1 884	0	-8 096
Dotations et reprises aux provisions	622	76	-192	89	0	594

Aucune perte de valeur n'a été enregistrée directement dans les capitaux propres sur les exercices 2005 et 2006.

■ Actifs, passifs et investissements sectoriels

En milliers d'euros	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
31/12/2006						
Actifs	126 174	24 496	14 612	44 746	595	210 623
Passifs	34 228	16 599	8 414	39 874	362	99 476
Acquisition d'actifs	8 065	440	2 502	17 278	125	28 410
31/12/2005						
Actifs	129 091	26 739	9 974	33 913	0	199 717
Passifs	62 374	17 369	6 719	26 435	0	112 897
Acquisition d'actifs	11 246	494	1 878	676	0	14 294

Les acquisitions d'actifs du territoire Amérique du Nord sur l'exercice 2006 comprennent l'acquisition du goodwill Vet Solutions pour un montant de 7 274 milliers d'euros.

7. Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement enregistrées en charge sur l'exercice 2006 s'élèvent à 13 010 milliers d'euros soit 6,1% du chiffre d'affaires (2005 : 11 874 milliers d'euros soit 6,0% du chiffre d'affaires).



8. Autres achats et charges externes

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Sous-traitance générale	1 142	1 094
Redevances de crédit-bail et locations	3 883	3 643
Entretien	2 503	2 903
Assurances	1 052	1 140
Études et recherches	1 050	1 060
Personnel extérieur à l'entreprise	1 042	813
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	9 374	6 826
Publicité, publications, relations publiques	8 626	8 131
Transports de biens et transports collectifs du personnel	5 682	5 399
Déplacements, missions, réceptions	4 944	4 614
Frais postaux et de télécommunications	1 372	1 378
Redevances pour concessions, brevets, licences, marques...	3 565	2 947
Autres services extérieurs	1 252	2 074
Divers	400	339
Total	45 887	42 360

9. Charges de personnel

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Rémunérations	39 659	39 952
Charges sociales *	14 885	13 012
Indemnités de fin de contrat de travail	440	252
Avantages au personnel - coût des services rendus (note 28)	396	193
Avantages à long terme au personnel - écarts actuariels comptabilisés au compte de résultat	0	6
Total avantages au personnel	55 381	53 416

* Le coût de régimes de retraites à cotisations définies est inclus dans le total des charges sociales.

10. Paiements en action

Le Conseil d'administration a attribué aux salariés des options d'achat d'actions à des conditions de prix et de délai d'exercice propres à chaque attribution. Quatre plans d'option de souscription d'actions ont été ainsi octroyés.

	Plan 1	Plan 2	Plan 3	Plan 4
Date d'ouverture du plan	15-juin-99	29-mars-00	1-mars-01	19-sept-03
Prix d'exercice	25,47	25,47	30,95	49,30
Dates d'expiration	15-déc-04	29-sept-05	31-août-06	18-mars-09
Options restant à lever au 31/12/2006	-	-	-	1 440

Selon chacun des plans les conditions d'attribution sont liées à la performance passée des bénéficiaires. Comme envisagé par la norme, le Groupe a choisi de ne pas appliquer IFRS 2 pour les plans réglés en action et octroyés avant le 7 novembre 2002 (Plan 1, 2 et 3). En ce qui concerne le plan 4, l'application d'IFRS 2 n'aurait pas un impact matériel sur les comptes.



■ Le nombre d'options émises a évolué de la façon suivante :

	2006		2005	
	Prix d'exercice	Nombre d'options	Prix d'exercice	Nombre d'options
Au 1 ^{er} janvier	48,22	3 836	40,46	6 714
Attribuées	-		-	-
Annulées	-	50	-	-
Expirées	N/A		N/A	235
Exercées	47,45	2 346	30,56	2 643
Au 31 décembre	49,30	1 440	48,22	3 836

Le prix moyen pondéré d'exercice des options exercées en 2006 est de 47,45 € (2005 : 30,56 €). Les 2 346 options exercées en 2006 (2005 : 2 643) ont donné lieu à l'émission de 23 460 actions de nominal 2,5 € (2005 : 2 643 actions de nominal 25 €).

Avant l'introduction en bourse la liquidité des actions levées dans le cadre des plans de stock option était assurée par Soparfin à un prix convenu dont le calcul était revu par les commissaires aux comptes chaque année. Ce prix était de 89,77 € à fin décembre 2005 pour une action de nominal 25 €.

11. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Subventions d'exploitation	24	22
Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	28	28
Transferts de charges	0	187
Produit net de cession d'éléments d'actif	-11	260
Autres produits	1 107	1 383
Autres charges	-813	-68
Total	336	1 812



■ **Les autres produits se composent de :**

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Redevances	50	
Port refacturé aux clients	242	150
Indemnités	64	
Cession autorisation de mise sur le marché	60	260
Remboursement sinistre	30	
Autres	661	973
Total	1 107	1 383

12. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Coûts nets relatifs aux cessions (site de Belp)		-177
Moins valeur sur immobilisations cédées (site de Belp)		-3 119
Solde projet Eiger	310	
Décote suite augmentation de capital réservée aux salariés	-339	
Mise aux normes Prolab	-452	
Indemnités pour rupture de contrat	-599	-465
Transfert activité Equistro	-109	
Responsabilité civile produit	-59	
Changement de méthode comptable sur projet	-323	
Écart d'acquisition négatif (Corée)	188	
Régularisation sur provisions fiscales	605	-531
Total	-777	-4 292

13. Contrats de location

13.1. Contrats de location-financement - Preneur

Les contrats de location financement pris par le Groupe Vétoquinol concernent exclusivement des locations de bâtiments.

Une clause d'indexation est présente dans ces contrats, le loyer étant basé sur un indice du coût de la construction.

Les actifs enregistrés en immobilisations corporelles au titre des contrats de location-financement sont détaillés en note 13, et la dette financière correspondante en note 27.

■ **Engagements relatifs aux contrats de location-financement non résiliables**

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Moins d' 1 an	122	133
De 1 à 5 ans	467	499
Plus de 5 ans	115	205
Paielements minimaux	704	837
Charges financières futures	-95	-141
Moins d' 1 an	117	124
De 1 à 5 ans	408	423
Plus de 5 ans	84	149
Valeur actualisée des paielements minimaux	609	696

13.2. Contrats de location simple - Preneurs

Les contrats de location simple pris par Vétoquinol concernent exclusivement des locations de bâtiments, voitures et matériel informatique.

Les clauses d'indexation sont surtout présentes dans les contrats de location d'immeubles (le loyer étant basé sur un indice du coût de la construction).

■ **Engagements relatifs aux contrats de location simple non résiliables**

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Moins d' 1 an	3 171	2 662
De 1 à 5 ans	5 540	4 241
Plus de 5 ans	2 817	1 803
Paielements minimaux totaux	11 527	8 706
Total des revenus minimaux futurs de sous-location à recevoir	-	-

■ **Charges relatives aux contrats de location simples enregistrées sur l'exercice**

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Paielements minimaux comptabilisés	3 883	3 643
Loyers conditionnels comptabilisés		
Revenus des sous-locations comptabilisés	0	0



14. Charges financières - net

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Produits d'intérêt générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	105	7
Résultat de cession d'équivalents de trésorerie	100	24
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	205	31
Intérêts sur emprunt obligataire	-1 000	-1 000
Prime de non conversion	-1 614	-1 454
Intérêt des autres emprunts et découverts	-1 053	-1 043
Intérêts sur contrats de location financement	-27	-28
Coût de l'endettement financier brut	-3 694	-3 526
Coût de l'endettement financier net	-3 489	-3 495
Autres produits financiers	256	248
Autres charges financières	-513	-23
Charge financière sur avantages aux salariés	-99	-99
Gains de change	854	1 951
Pertes de change	-1 834	-909
Autres produits et charges financières	-1 336	1 169

15. Impôts sur le résultat

Pour le calcul des impôts différés des sociétés françaises, le taux d'impôt retenu est de 34,43% pour l'exercice 2006 (2005 : 34,43%).

- La charge d'impôts sur le résultat s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Charge d'impôts courants	-5 171	-6 508
Produits d'impôts différés sur différences temporaires	975	2 445
Total	-4 196	-4 063

- Le rapprochement entre l'impôt théorique au taux légal d'imposition en France et l'impôt effectif est le suivant :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Résultat de la période	15 831	12 446
Neutralisation Badwill Corée	188	0
Charges d'impôt	-4 196	-4 063
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	19 838	16 509
Impôt théorique à 34,43% (2005 : 34,43%)	6 830	5 684
Charges non déductibles et produits non imposables	-544	52
Effet de la variation du taux d'impôt	72	139
Imputation des déficits antérieurs	95	-289
Différence de taux sur les sociétés étrangères	-1 275	-725
Effet du taux réduit	0	0
Crédit d'impôt	-1 380	-686
Charge d'impôt théorique sur frais liée à l'IPO	619	
Divers	-221	-113
Impôt effectif	4 196	4 063
Taux d'impôt effectif	21,15%	24,61%



■ **Les mouvements d'impôts différés actifs durant l'exercice sont les suivants :**

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Ouverture	3 430	1 965
Enregistré au compte de résultat	553	1 398
Enregistré en capitaux propres	-36	43
Reclassement	-1 293	
Différences de conversion	-12	24
Clôture	2 642	3 430

■ **Les mouvements d'impôts différés passifs durant l'exercice sont les suivants :**

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Ouverture	4 521	5 460
Enregistré au compte de résultat	-423	-1 009
Impact changement taux	0	-38
Enregistré en capitaux propres	0	0
Reclassement	-1 293	
Différences de conversion	-60	109
Clôture	2 746	4 521

Conformément à IAS 12 et selon certaines conditions, une entreprise peut compenser ses actifs et passifs d'impôt différés. Cette compensation a été effectuée ci-dessus par l'intermédiaire de la rubrique reclassement.

■ **Les impôts différés nets par nature sont les suivants :**

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Prime de non conversion des obligations convertibles	1 852	1 296
Marques	-2 338	-2 338
Approche par composants (net)	-1 087	-1 186
Autres différences temporaires (net)	101	-330
Marge interne sur stocks	1 155	1 115
Plus value interne sur cessions d'immobilisations	-28	-28
Retraitement de crédit bail	-37	-33
Avantages au personnel	853	783
Déficits fiscaux reportables	632	595
Provisions réglementées	-803	-731
Autres (net)	-404	-234
Total	-104	-1 091
Dont : Impôts différés actifs	2 642	3 430
Impôts différés passifs	-2 746	-4 521

Le montant des déficits fiscaux reportables non activés correspond à des impôts différés actifs non activés pour un montant de 862 K€ à fin décembre 2006 (1 402 K€ à fin décembre 2005).

16. Résultat par action

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (résultat net part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	31-déc-06	31-déc-05
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (milliers d'euros)	15 824	12 441
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires*	9 945 504	9 574 740
Résultat de base par action (en €/action)	1,59	1,30

* division par 10 de la valeur nominale de l'action, le résultat par action 2005 en tient compte.

Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions potentielles dilutives comprennent notamment les stocks options, les bons de souscription d'actions et les obligations convertibles en actions émises par Vétoquinol. La recherche de la dilution maximale permet de présenter l'écart maximal sur le résultat par action si tous les instruments dilutifs étaient exercés, sans prendre position sur la probabilité de dilution.

La société Vétoquinol SA a émis durant l'exercice 2003 un emprunt obligataire convertible en actions de 20 000 K€ donnant droit à un coupon de 4% la première année et de 5% les années suivantes, et assorti d'une prime de non conversion de 6%. Cet instrument financier a un effet dilutif sur le résultat par action. Ainsi, 117 855 obligations ont été créées, pouvant être potentiellement converties en 1 178 550 actions. Par ailleurs, pour obtenir le résultat dilué, le résultat net est corrigé des charges d'intérêts nettes d'impôts relatives aux obligations convertibles.



De plus, lors de l'augmentation du capital du 27 février 2003, la société Vétoquinol SA a émis 117 855 ABSA (actions à bons de souscription d'actions). Pour 5 bons de souscription d'actions, les actionnaires peuvent obtenir 40 actions de nominal 2,5 € par action. Par application de la méthode dite du rachat d'action (« Treasury stock method »), cela représente 259 330 actions potentielles à fin 2005. Le 15 septembre 2006 tous les BSA ont été exercés.

	31-déc-06	31-déc-05
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (milliers d'euros)	15 824	12 441
Intérêts financiers économisés nets d'impôts (taux de l'impôt = 34,43%) relatifs à l'emprunt obligataire convertible	1 714	1 609
Bénéfice utilisé pour le calcul du résultat dilué (milliers d'euros)	17 538	14 050
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires*	9 945 504	9 574 740
Effet dilutif des stocks options*	14 400	30 380
Effet dilutif des bons de souscription d'actions	0	259 330
Effet dilutif des obligations convertibles	1 178 550	1 178 550
Nombre d'actions utilisées pour le calcul du résultat dilué	11 138 454	11 043 000
Résultat net dilué par action (en €/action)	1,57	1,27

* tient compte de la division du nominale de l'action par 10 et de l'augmentation de capital suite à l'IPO

17. Écarts d'acquisition

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Au 1^{er} janvier		
Valeur brute	19 932	18 262
Pertes de valeur cumulées		
Valeur nette à l'ouverture	19 932	18 262
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	7 274	0
Pertes de valeur enregistrées en résultat	0	0
Différences de change, net	-973	1 669
Au 31 décembre		
Valeur brute	26 233	19 932
Pertes de valeur cumulées		
Valeur nette à la clôture	26 233	19 932

Tests de pertes de valeur

Conformément aux exigences de la norme IAS 36, un test de dépréciation a été effectué pour toutes les Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT ») comprenant des écarts d'acquisition.

Les UGT définies pour le Groupe Vétoquinol sont les pays : USA, Canada, France, UK, Belgique, Suisse, République Tchèque, Autriche, Pologne, Irlande, Allemagne, Mexique et Pays Bas.

Le détail des écarts d'acquisition affectés à ces unités génératrices de trésorerie est le suivant :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Vétoquinol Biowet Pologne	2 488	2 469
Chassot GmbH Allemagne	1 705	1 705
Chassot UK	524	513
Vetco Irlande	421	421
Vétoquinol Suisse	701	725
Vétoquinol Autriche	772	772
Vétoquinol République Tchèque	875	829
Vétoquinol USA	11 592	4 820
Vétoquinol Belgique	500	500
Vétoquinol SA France	2 051	2 051
Vétoquinol Canada	4 605	5 127
Total	26 233	19 932

Les différences de valeur entre les deux années proviennent uniquement des écarts de conversion pour les écarts d'acquisition en devise étrangère, excepté pour celui de Vétoquinol USA. L'acquisition des actifs de Vet Solutions a engendré un goodwill complémentaire de 7 274 K€.

La valeur recouvrable des actifs incorporels testés est la valeur d'utilité, déterminée en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Selon cette méthode, la valeur recouvrable de l'actif est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de la durée d'utilité, déduction faite du Besoin en Fonds de Roulement et de la valeur des autres actifs existant à la date d'établissement du test. Cette valorisation inclut notamment une valeur terminale obtenue en actualisant à l'infini un flux de trésorerie jugé normatif en fin de période de prévision.



Les projections de flux ont été établies sur une période de 5 ans, sur la base des budgets prévisionnels de l'exercice suivant établis par la Direction et en utilisant les hypothèses suivantes :

- **taux de croissance du chiffre d'affaires de 3% à 8% en fonction des pays**
- **taux de croissance à l'infini de 1,5% à 3% en fonction des pays.**
- **taux d'actualisation de 10,2% avant impôt au 31 décembre 2006 (9,6% au 31 décembre 2005).**

Sur la base de ces tests, aucune perte de valeur n'a été constatée en 2005 et 2006, tant au niveau des écarts d'acquisition que des immobilisations incorporelles et corporelles.

Concernant le territoire Nord Américain qui portent les UGT Vétoquinol USA et Vétoquinol Canada, et qui constitue la majeure partie du goodwill groupe, les tests de dépréciations ont été réalisés selon la méthode des flux de trésorerie actualisés en tenant compte d'un taux d'actualisation de 10,2% et d'un taux de croissance à l'infini de 3%.

18. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Concessions, licences et brevets	Programmes informatiques	Marques	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2005					
Valeur Brute comptable	8 425	6 427	9 544	4 910	29 307
Amortissements cumulés	-3 945	-3 034	-681	-1 316	-8 976
Valeur nette	4 480	3 393	8 863	3 595	20 330
Acquisitions	1 373	1 610	0	1	2 983
Changement de méthode de consolidation	0	0	0	0	0
Cessions	0	-15	0	0	-15
Reclassements	0	0	0	0	0
Perte de valeurs enregistrée en résultat					0
Perte de valeur reprise en résultat					0
Dotations aux amortissements	-774	-935	0	-568	-2 278
Différences de change, net	218	290	0	554	1 061
Autres mouvements					0
Au 31 décembre 2005					
Valeur Brute comptable	10 324	8 326	9 544	5 659	33 853
Amortissements cumulés	-5 028	-3 984	-681	-2 078	-11 770
Valeur nette	5 296	4 342	8 863	3 581	22 083
Acquisitions	1 241	966	0	421	2 627
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				8 420	8 420
Changement de méthode de consolidation	0	0	0	0	0
Cessions	0	0	0	-2	-2
Reclassements	-4	1	0	-1	-4
Perte de valeurs enregistrée en résultat					0
Perte de valeur reprise en résultat					0
Dotations aux amortissements	-739	-1 240	0	-532	-2 511
Différences de change, net	-128	-126	0	-767	-1 021
Autres mouvements	-323	0	0	0	-323
Au 31 décembre 2006					
Valeur Brute comptable	10 893	9 022	8 863	14 106	42 884
Amortissements cumulés	-5 548	-5 082	0	-2 985	-13 615
Valeur nette	5 344	3 941	8 863	11 122	29 270

Les immobilisations incorporelles incluent la marque Equistro d'une valeur de 8 863 milliers d'euros qui est une immobilisation à durée de vie indéfinie et à ce titre non amortie.

La colonne « Autres » à fin 2006 est principalement constituée des montants des listes clients de Vet Solutions, pour un montant de 8 420 milliers d'euros, et de IGI pour un montant de 2 695 milliers d'euros.



19. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Inst. Techniques	Autres immob. Corporelles	Immob. Corporelles en cours, avances et acomptes	Total
Au 1^{er} janvier 2005						
Valeur Brute comptable	2 727	44 567	32 093	11 626	2 333	93 346
Amortissements cumulés	-516	-23 195	-20 834	-8 420	0	-52 965
Valeur nette	2 211	21 372	11 259	3 206	2 333	40 381
Augmentations	150	1 432	1 833	1 320	6 574	11 309
Changement de méthode de consolidation	0	0	0	0	0	0
Actifs classés comme destinés à la vente ou inclus dans un groupe abandonné destiné à la vente, et autres sorties						
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises						0
Cessions	-56	-3 107	-89	-42	0	-3 294
Perte de valeur enregistrée en résultat						0
Perte de valeur reprise en résultat						0
Dotations aux amortissements	-33	-1 977	-2 576	-1 230	0	-5 816
Différences de change, net	55	557	327	169	11	1 119
Reclassements	-864	-2 002	244	1	-244	-2 865
Au 31 décembre 2005						
Valeur Brute comptable	2 012	38 533	33 941	12 456	8 674	95 616
Amortissements cumulés	-549	-22 258	-22 943	-9 032	0	-54 782
Valeur nette	1 463	16 275	10 998	3 424	8 674	40 834
Augmentations	50	4 093	1 857	820	2 971	9 791
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		97	180	21	0	298
Changement de méthode de consolidation	0	0	0	0	0	0
Actifs classés comme destinés à la vente ou inclus dans un groupe abandonné destiné à la vente, et autres sorties						
Cessions	0	-79	-418	-83	0	-581
Perte de valeur enregistrée en résultat						0
Perte de valeur reprise en résultat						0
Dotations aux amortissements	-35	-2 473	-2 162	-1 223	0	-5 894
Différences de change, net	-19	-219	-146	-62	-27	-473
Reclassements	0	9 132	751	147	-10 027	4
Au 31 décembre 2006						
Valeur Brute comptable	1 979	51 185	30 836	10 654	1 591	96 244
Amortissements cumulés	-521	-24 355	-19 775	-7 611	0	-52 262
Valeur nette	1 459	26 830	11 060	3 043	1 591	43 983



Contrats de locations financement

Les immobilisations corporelles incluent les éléments suivants pris en location financement :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Terrains		
Valeur brute	101	101
Valeur nette comptable	101	101
Bâtiments		
Valeur brute	10 027	10 027
Amortissements cumulés	-9 100	-8 979
Valeur nette comptable	927	1 049
Total		
Valeur brute	10 128	10 128
Amortissements cumulés	-9 100	-8 979
Valeur nette comptable	1 028	1 150

Le montant des engagements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est indiqué en note 34.3.

20. Actifs financiers disponibles à la vente

En milliers d'euros	Biovet Canada	Semuyng Vet	I.E.N	Autres	Total
1-janv-05	-	-	23	12	35
Acquisitions		300			300
Écarts de change					0
31-déc-05	0	300	23	12	335
Acquisitions		718			718
Reclassement en titre de participation		-1 018			-1 018
Provision pour dépréciation des titres			-23	-8	-31
Écart de change					0
31-déc-06	0	0	0	4	4

Le 24 décembre 2005, le Groupe a pris une participation au capital de son distributeur coréen Semuyng Vet pour un montant de 300 K€. Au 31 décembre 2005, ces titres n'ont pas été consolidés car le pourcentage de détention ne s'élevait qu'à hauteur de 27,7% (l'opération de rachat du solde étant subordonnée à certaines conditions).

Début janvier 2006, une prise de participation complémentaire a été effectuée pour un montant de 350 K€ pour 39% du capital. Le solde des actions a été acquis fin mars 2006 pour une valeur d'environ 360 K€. Ces titres de participation sont maintenant consolidés dans les comptes 2006 par intégration globale.



21. Autres actifs financiers

En milliers d'euros	Prêts	Dépôts & cautionnements	Autres	Total
31/12/2004	7	44	296	346
Acquisitions	0	28	39	67
Cessions	-3	-11	-2	-16
Écart de change	0	2	7	9
31/12/2005	4	63	339	406
Acquisitions	0	4	94	98
Cessions	-1	0	-163	-164
Écart de change	0	0	1	1
31/12/2006	3	67	270	340

Tous les éléments classés en autres actifs financiers sont non courants.

22. Instruments financiers dérivés

22.1. Instruments financiers dérivés

Comme indiqué à la note 2.15, le Groupe utilise parfois des instruments financiers dérivés. Cette utilisation a toujours pour but de réduire l'exposition du Groupe au risque de change ou au risque de taux.

Au 31 décembre 2006, la juste valeur des instruments de change représentait moins de 6 K€, pour un notionnel de 1,0 M€. L'échéance de la plus tardive des options est fixée à juin 2007.

Au 31 décembre 2006, la juste valeur des instruments de taux représentait moins de 10 K€, pour un montant notionnel de dette à taux variable couvert de moins de 1,4 M€. Les swaps de taux ont une échéance en 2007, le cap s'est terminé en novembre 2005.

22.2. Dérivés de couverture

Compte tenu des faibles enjeux prévisibles sur les opérations de couverture réalisées au cours de l'exercice, le Groupe a décidé de ne pas appliquer les modalités de la couverture de change. La variation de la juste valeur des dérivés utilisés a été comptabilisée au compte de résultat.

23. Stocks

■ Détail des stocks par nature

En milliers d'euros	31-déc-06			31-déc-05		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières & fournitures	10 175	-833	9 342	10 068	-565	9 503
Autres approvisionnements	0	0	0	380	0	380
En cours de production	1 842	-60	1 782	1 075	-8	1 067
Produits intermédiaires et finis	19 495	-671	18 824	19 779	-577	19 202
Marchandises	6 620	-207	6 413	4 639	-106	4 533
Total	38 132	-1 771	36 362	35 941	-1 256	34 686



■ Variation des dépréciations

En milliers d'euros	31-déc-05	Dotations	Reprises	Écarts de conversion	31-déc-06
Matières premières & fournitures	565	800	-534	1	833
En cours de production	8	60	-8	0	60
Produits intermédiaires et finis	577	612	-498	-20	671
Marchandises	106	117	-1	-15	207
Total	1 256	1 589	-1 040	-34	1 771

24. Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Créances clients	43 221	49 171
Perte de valeur des créances clients	-1 776	-2 126
Créances clients, net	41 445	47 045
Paiements versés d'avances	445	218
Charges constatées d'avance	1 248	1 197
Créances sur l'Etat	1 869	1 069
Autres créances d'exploitation	1 824	1 315
Créances diverses	339	150
Provisions	-12	-261
Autres débiteurs	5 714	3 688
Total clients et autres débiteurs	47 159	50 733

L'intégralité des créances clients nettes a une échéance à moins d'un an.

25. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Valeurs mobilières de placement	961	5 490
Disponibilités	20 757	21 485
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	21 719	26 975

Le total de la trésorerie indiqué dans le tableau des flux de trésorerie comprend :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	21 719	26 975
Découverts bancaires (note 27)	-6 515	-8 690
Total	15 204	18 285



26. Capital social et primes d'émission

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Actions ordinaires	Actions A & B	Prime d'émission	Total
31-déc-04	957 109	20 982	2 946	20 850	44 778
Plan de stock options - options exercées	2 643	66		15	81
Au 31 décembre 2005	959 752	21 048	2 946	20 865	44 859
Réduction de la valeur nominale par 10	9 597 520				
Plan de stock options - options exercées	23 460	59		53	111
Exercice des BSA	942 840	2 357		0	2 357
Caducité des actions A&B suite IPO		2 946	-2 946		0
IPO - augmentation de capital	476 190	1 190		8 810	10 000
IPO - exercice intégral de l'option de sur-allocation	157 895	395		2 921	3 316
Augmentation de capital réservée aux salariés	80 827	202		1 156	1 358
Montant des frais d'introduction en bourse net d'impôt				-1 238	-1 238
Au 31 décembre 2006	11 278 732	28 197	0	32 566	60 763

Le capital social d'un montant de 28 196 830 € est composé au 31 décembre 2006 de 11 278 732 actions d'un montant nominal de 2,5 €. Au 31 décembre 2005, le capital social était composé de 959 752 actions d'un montant nominal de 25 € par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2003 a approuvé la création de trois catégories d'actions : 58 928 actions A, 58 927 actions B, le reste du capital étant composé d'actions O.

L'avantage particulier accordé aux catégories d'actions A et B était le suivant : chaque action A et chaque action B avaient droit, au titre de chaque exercice social et pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2003 (dividende distribué en 2004) à un dividende prioritaire non cumulatif prélevé sur le bénéfice distribuable égal à 1,697 € (pour une action de nominale 25 €).

Les droits particuliers attachés aux actions A et aux actions B devenaient caducs en cas de survenance de l'un et/ou l'autre événement suivant :

- admission des actions sur un marché réglementé,
- cession conjointe par leurs titulaires de la totalité des actions A et des actions B.

L'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2006 a décidé, à compter de ce jour, d'attribuer un droit de vote double aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis au moins deux ans.

L'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2006 a décidé de diviser par 10 la valeur nominale de chacune des actions composant le capital social, pour la ramener de 25 € à 2,50 €, et de multiplier corrélativement par 10 le nombre d'actions composant le capital social. Le nombre d'actions créées à cette occasion s'élève à 8 637 768. Le nombre d'actions total composant le capital après cette division de la valeur nominale s'élève à 9 597 520 actions.

Le 15 septembre 2006 selon l'accord signé entre les actionnaires de la société le 3 août 2006, la société Soparfin a racheté 58 928 BSA aux actionnaires 3i solutions, BNP Paribas Développement et Middle Market Funds II. Tous les BSA ont été exercés au 15 septembre 2006. A cette occasion, 942 840 actions de valeur nominale 2,5 € ont été créées.

Une augmentation de capital de 23 460 actions a été constatée consécutive à des levées d'options (2005 : 2 643 actions de valeur nominale 25 €/action, ce qui équivaut à 26 430 actions de valeur nominale 2,5 €/action). 1 440 options restent à fin décembre 2006, donnant droit potentiellement à 14 400 actions.



L'assemblée générale mixte du 9 octobre 2006 a accordé au conseil d'administration plusieurs délégations de compétences et notamment :

- une délégation de compétence à l'effet de décider une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne.
- une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le nombre d'actions à émettre en cas d'émissions d'actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne réalisées en vertu d'une autre délégation de compétence.
- une délégation de compétence à l'effet de décider une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au PEE.

Ces délégations de compétence ont été consenties sous la condition suspensive non rétroactive de l'admission des actions de la Société aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Eurolist by Euronext d'Euronext Paris. A la suite de la réalisation de cette condition suspensive, le conseil d'administration a fait usage des délégations de compétences susvisées.

Dans la perspective de l'introduction en bourse des actions de notre Société, le conseil d'administration réuni le 2 novembre 2006 a :

- décidé le principe d'une augmentation de capital pour un montant nominal de 1 635 070 €, par création et émission de 654 028 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 € chacune, représentant environ 6,20% du capital et 3,27% des droits de vote avant augmentation de capital, à un prix compris entre 19,40 € et 22,40 €.
- décidé le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au PEE par l'intermédiaire d'un FPCE dénommé "ACTIONS VETOQUINOL" d'un montant nominal de 312 500 € par création et émission de 125 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 € chacune, représentant environ 1,18% du capital et 0,62% des droits de vote avant augmentation de capital, à un prix de souscription égal à 80% du prix d'admission.

- accordé à ODDO et Cie une option de sur-allocation, lui donnant la faculté d'acquérir ou de faire acquérir, à tout moment jusqu'au 15 décembre 2006, un nombre maximum de 157 895 actions nouvelles, à émettre par voie d'augmentation du capital social en application de la délégation de compétence susvisée, à l'effet de couvrir d'éventuelles sur-allocations.

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 16 novembre, a en conséquence décidé de procéder à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne, d'un montant nominal total de 1 190 475 €, pour le porter de 26 409 550 € à 27 600 025 €, par émission de 476 190 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 € au prix de 21 € par actions.

Le Conseil d'administration a, lors d'une réunion du 16 novembre 2006, accordé à ODDO et Cie une option de sur-allocation, lui donnant la faculté d'acquérir ou de faire acquérir, à tout moment jusqu'au 15 décembre 2006, un nombre maximum de 157 895 actions nouvelles, à émettre par voie d'augmentation du capital social en application de la délégation de compétence susvisée, à l'effet de couvrir d'éventuelles sur-allocations.

Le Conseil d'administration réuni le 16 novembre 2006 a donc décidé de procéder à une augmentation de capital réservée au FCPE "ACTIONS VETOQUINOL", pour le compte des porteurs des parts, d'un montant nominal total de 312 500 €, par émission de 125 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 €, au prix global de 16,80 €, incluant une prime d'émission de 14,30 €. Le Conseil d'administration a également délégué au Président-directeur général de la Société, dans les conditions prévues par la loi, tous pouvoirs à l'effet de prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités en vue de mener à bien cette augmentation de capital, de constater sa réalisation définitive, et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts de la Société.

Eu égard au succès rencontré par la Société et à la hausse régulière du cours depuis la première cotation des actions Vétoquinol, ODDO et Cie a informé la Société de sa décision d'exercer pleinement son option de sur-allocation.



Lors de sa réunion du 8 décembre 2006, le Conseil d'administration a donc décidé, en application des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne, d'un montant supplémentaire de 394 737,50 €, pour le porter de 27 600 025 € à 27 994 762,50 €, par voie d'émission de 157 895 actions nouvelles supplémentaires de 2,50 € de valeur nominale chacune, au prix de 21 € par action.

Le 26 décembre 2006 le Président-directeur général a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital réservée au FCPE "ACTIONS VETOQUINOL" décidée lors de la réunion du Conseil d'administration du 16 novembre 2006, à concurrence des actions souscrites, pour un montant nominal de 202 067,50 €. Le capital social a ainsi été porté de 27 994 762,50 € à 28 196 830 €, par voie d'émission de 80 827 actions nouvelles de 2,50 € de valeur nominale chacune.

Distribution de dividende

L'assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2006 a décidé une distribution de dividendes rattachée à l'exercice 2005 pour un montant de 1 823 528,80 €, soit 1,90 €/action (2005 : 1 627 085,30 € rattachée à l'exercice 2004, soit 1,70 € /action).

L'assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2006 a décidé la mise en paiement d'un dividende exceptionnel de 0,417 € par action, qui a été versé le 15 septembre 2006. Le montant total versé s'élève à 4 002 983,16 €.

Action propres / contrat de liquidité

L'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, des actionnaires de la Société réunie le 9 octobre 2006 a, aux termes de sa troisième résolution, autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre

2003 et du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le nombre d'actions que la Société aura la faculté d'acquérir au cours du programme de rachat d'actions est limité à 10% des actions composant le capital de la Société le 8 décembre 2006, jour de la décision du conseil, après réalisation de l'augmentation de capital effectuée en application des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, soit un nombre maximum de 1 119 790 actions.

Le prix d'achat unitaire maximum autorisé est de 180% du prix d'introduction des actions Vétoquinol sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, soit 37,80 €.

Le programme de rachat d'actions a été autorisé pour une durée de dix huit mois à compter du jour de l'assemblée générale mixte ayant délivré ladite autorisation, soit jusqu'au 9 avril 2008.

L'un des objectifs du programme de rachat est l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action de la Société par ODDO Corporate Finance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

A partir du 19 décembre 2006 et jusqu'au 31 décembre 2007, puis renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 mois, la société Vétoquinol a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 22 mars 2005 à ODDO Corporate Finance.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 200 000 €.

Au 31 décembre 2006, la société Vétoquinol ne détient aucune de ses propres actions, le démarrage effectif du contrat ayant eu lieu sur début janvier 2007.



27. Dettes financières

- Le détail des dettes financières courantes et non courantes est le suivant :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Emprunt obligataire convertible	25 378	23 764
Emprunts et dettes financières diverses	4 299	10 468
Emprunts liés aux contrats de location financement (note 13)	515	598
Total dettes financières - non courant	30 192	34 830
Emprunts et dettes financières diverses	5 686	7 333
Emprunts liés aux contrats de location financement (note 13)	97	120
Découverts bancaires	6 515	8 690
Total dettes financières - courant	12 298	16 143
Total dettes financières	42 490	50 973

- Les dettes financières par échéances s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Au 31 décembre 2005				
Emprunt obligataire convertible	23 764	0		23 764
Emprunts et dettes financières diverses	17 801	7 333	10 468	0
Emprunts liés aux contrats de location financement	718	120	598	0
Découverts bancaires	8 690	8 690	0	0
Total dettes financières	50 973	16 143	11 066	23 764
Au 31 décembre 2006				
Emprunt obligataire convertible	25 378		25 378	
Emprunts et dettes financières diverses	9 985	5 686	4 299	0
Emprunts liés aux contrats de location financement	612	97	409	106
Découverts bancaires	6 515	6 515	0	0
Total dettes financières	42 490	12 298	30 086	106

Caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Vétoquinol SA en date du 27 février 2003 a décidé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 19 999 993,50 €, divisé en 117 855 obligations de 169,70 € chacune, convertibles en actions ordinaires de Vétoquinol SA selon les modalités suivantes :

- **émission en deux tranches, actuellement détenues par Soparfin :**
 - tranche A : 58 928 obligations,
 - tranche B : 58 927 obligations.
- **durée de l'emprunt :**
 - tranche A : 7 ans,
 - tranche B : 8 ans.
- **intérêts : 4% l'an la première année, 5% l'an les années suivantes,**
- **prime de non conversion.**

Tout obligataire n'ayant pas opté pour la conversion des OCA dans les délais ci-dessus prévus bénéficiera d'une prime de non-conversion de 6% par an, calculée de telle sorte que les OCA produisent un rendement composé annuel égal au coupon annuel (soit 4% la première année et 5% les années suivantes) majoré de 6%, payable à la date du remboursement, dans le respect des dispositions de l'article 1154 du Code Civil.

Le prix de remboursement sera de cent soixante neuf euros et soixante dix centimes (169,70 €) par OCA augmenté des intérêts dus et de la prime de non-conversion.

Après division du nominal de l'action par 10, approuvée par l'assemblée générale du 7 juillet 2006, la conversion d'une OCA donne maintenant droit à 10 actions Vétoquinol SA.



■ **La ventilation par principales devises et par nature de taux est la suivante :**

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Taux fixe	0	0
Taux variable	3 927	6 558
CAD	3 927	6 558
Taux fixe obligataire	25 378	23 764
Taux fixe & variable swapé	3 777	7 107
Taux variable	2 893	4 854
EUR	32 048	35 725
Taux fixe	29 155	30 871
Taux variable	6 820	11 412
Total (toutes devises confondues)	35 975	42 283
Découverts bancaires	6 515	8 690
Total	42 490	50 973

État des sûretés réelles accordées en garantie

En ce qui concerne le crédit bail immobilier une promesse d'affectation hypothécaire a été conclue avec le bailleur sur les biens financés.

Sur des emprunts existant encore au 31 décembre 2006, le Groupe s'est engagé à première demande de la banque à consentir une hypothèque sur un ensemble immobilier destinée à garantir l'ensemble des sommes restant dues. Au 31 décembre 2006, les sommes restant dues s'élèvent à 1 800 K€ sur un engagement initial de 6 202 K€ et un restant du de 4 077 € au 31 décembre 2005.

Lignes de crédit

Au 31 décembre 2006, le Groupe dispose de lignes de crédit ouvertes pour une contre-valeur de 24 860 K€ (25 966 K€ au 31 décembre 2005) en diverses monnaies auprès des banques. Ces lignes de crédit étaient utilisées à hauteur de 6 515 K€ au 31 décembre 2006 (8 690 K€ au 31 décembre 2005).

28. Provisions pour avantages au personnel

En milliers d'euros	Note	31-déc-06	31-déc-05
Provision pour indemnités de fin de carrière	28.1	2 527	2 344
Provision pour médailles du travail	28.2	289	267
Provision pour compte épargne temps	-	169	83
Total		2 985	2 694

La partie courante de ces provisions est jugée non significative. Elles sont donc présentées en passif non-courant.

28.1. Indemnités de départ en retraite

Des indemnités de départ en retraite sont en place pour les établissements français, polonais et autrichiens. En France, les salariés bénéficient des Indemnités de Fin de Carrière de la convention collective nationale de la fabrication et du commerce des produits à usage pharmaceutiques, parapharmaceutiques et vétérinaires.

■ **Les mouvements enregistrés au passif sont les suivants :**

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier	2 344	2 026
Dépenses reconnues en compte de résultat	360	235
Écarts actuariels enregistrés en capitaux propres	-97	133
Contributions réglées	-82	-60
Différences de conversion	2	10
Passifs nouveaux dus aux acquisitions de sociétés		
Valeur nette comptable au 31 décembre	2 527	2 344



■ **Les montants enregistrés au compte de résultat de l'exercice sont les suivants :**

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Coût des services rendus au cours de l'exercice	271	147
Coût financier	89	88
Coût des services passés		
Total	360	235

■ **Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :**

	31-déc-06	31-déc-05
Taux d'actualisation	[4,60% - 5,10%]	[4,01% - 5%]
Taux de revalorisation des salaires	[2,5% - 5%]	[2,5% - 5%]
Taux de charges sociales	45%	45%
Taux de turnover	En fonction des tranches d'âge	

28.2. Médailles du travail

En France, les salariés bénéficient des médailles du travail telles qu'elles sont définies par le décret n°2000-1015 du Journal Officiel du 19/10/2000 et par un accord d'entreprise ou d'une pratique d'usage. Par ailleurs, il existe également un régime de médailles du travail propre à la société Vétoquinol qui permet à son personnel de percevoir des primes selon son ancienneté.

■ **Les mouvements enregistrés au passif sont les suivants :**

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Valeur nette comptable au 1er janvier	267	251
Dépenses reconnues en compte de résultat	50	37
Écarts actuariels enregistrés en capitaux propres	-12	
Contributions réglées	-16	-20
Différences de conversion		0
Passifs nouveaux dus aux acquisitions de sociétés		
Valeur nette comptable au 31 décembre	289	267

■ **Les montants enregistrés au compte de résultat de l'exercice sont les suivants :**

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Coût des services rendus au cours de l'exercice	40	20
Coût financier	10	11
Écarts actuariels		6
Total	50	37

■ **Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :**

	31-déc-06	31-déc-05
Taux d'actualisation	4,60%	4,01%
Taux de revalorisation des médailles et primes de médailles	0,6% à 0,9%	0,6% à 0,9%
Taux de charges sociales	45%	45%
Taux de turnover	En fonction des tranches d'âge	



28.3. Autres avantages au personnel

Le Groupe provisionne également d'autres avantages au personnel. Jusqu'au 31 décembre 2006 ces provisions étaient intégralement dédiées au compte épargne temps.

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Valeur nette comptable au 1er janvier	85	57
Dépenses reconnues en compte de résultat*	84	28
Valeur nette comptable au 31 décembre	169	85

* Sur ces passifs, les dépenses reconnues en compte de résultat sont entièrement constituées de coût des services rendus

28.4. Retraites

Régime à prestations définies

Le Groupe n'a pas de régimes de retraites à prestations définies.

Régime à cotisations définies

Les charges relatives aux régimes de retraites à cotisations définies sont indiquées en note 9.

29. Autres provisions

En milliers d'euros	Provision pour litiges	Autres provisions	Total
Au 31 décembre 2005	498	671	1 169
Provisions supplémentaires et augmentations	172	129	300
Montants utilisés	-109	-530	-640
Montants non utilisés repris	0	-13	-13
Différences de change	0	0	0
Au 31 décembre 2006	560	256	815

Dont :	31-déc-06	31-déc-05
Courant	117	98
Non courant	698	1 071
Total	815	1 169

Les provisions pour litiges concernent des provisions pour litiges et contentieux à caractère commerciaux ou prud'homaux.

Les autres provisions à fin décembre 2005 sont constituées essentiellement par une provision pour impôts de 531 K€. En effet, l'amélioration de la situation d'une filiale en Allemagne a conduit le Groupe à réintégrer fiscalement la provision constituée antérieurement. Cette provision a été utilisée et par conséquent reprise sur l'exercice 2006.

A fin décembre 2006, les autres provisions d'un montant total de 256 milliers d'euros sont constituées en partie par des provisions liées au transfert de l'activité d'Equistro pour un montant total de 194 milliers d'euros.



30. Subventions publiques

Le Groupe Vétoquinol a reçu des avances conditionnées de l'Etat. Au 31 décembre 2006, ces avances comprenaient des avances reçues de l'ANVAR pour 402 K€. Au 31 décembre 2005, ce poste comprenait une avance remboursable de 152 K€. Durant l'exercice 2006, nous avons reçu une avance remboursable de 250 K€.

Par ailleurs, des subventions d'investissement et d'exploitation sont reçues par le Groupe Vétoquinol. Elles sont inscrites en produits constatés d'avance et rapportées au résultat chaque année (voir notes 3 et 11).

31. Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Dettes fournisseurs	20 732	22 771
Dettes sur immobilisations	1 747	3 135
Dettes fiscales et sociales	15 622	14 955
Dettes diverses d'exploitation	10 355	8 339
Produits constatés d'avance	309	337
Autres dettes diverses	-2	24
Dettes dues aux parties liées		
Total	48 764	49 561

L'intégralité des dettes fournisseurs a une échéance à moins d'un an.

32. Dividendes par action

Les dividendes versés en 2006 se sont élevés à 1 823 528,80 € (2005 : 1 627 085,30 €), soit 1,9 €/action (2005 : 1,7 €/action).

L'assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2006 a décidé la mise en paiement d'un dividende exceptionnel de 0,417 € par actions, qui a été versé le 15 septembre 2006. Le montant total versé s'élève à 4 002 983,16 €.

Un dividende total de 2 594 108,36 €, soit 0,23 €/action sera proposé au vote de l'assemblée générale du 4 juin 2007. Ces dividendes ne sont pas pris en compte dans ces états financiers.

33. Effectifs

Effectifs 2006 par fonction et par zones géographiques	France	Europe de l'Ouest (hors France)	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total consolidé
Commercial & Marketing	101	112	55	92	6	366
Administration & Gestion	72	29	26	27	3	157
Production	153		120	48		321
Qualité	63	1	48	28	1	141
Achats & Logistique	37	10	34	30	1	112
Recherche et Développement	94	11	9	12		126
Effectifs 2006 totaux	520	163	292	237	11	1 223
Effectifs 2005 totaux	508	164	271	200	0	1 143



34. Engagements hors bilan

34.1. Garanties données

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Avals et cautions	103	40
Hypothèques et nantissements	18 161	22 292
Total	18 265	22 332

Au Canada les avances (décrites dans la note 34.2) sont garanties par une hypothèque mobilière au montant de 25 000 milliers de dollars canadiens au 31 décembre 2006, soit 16 361 milliers d'euros au taux de clôture de l'exercice 2006 (2005 : 25 000 milliers de dollars canadiens, soit 18 215 milliers d'euros au taux de clôture de l'exercice 2005), sur l'universalité des créances, des stocks et de la propriété intellectuelle de la société Vétoquinol Canada et de la société mère, Vétoquinol SA.

34.2. Garanties reçues

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Avals et cautions	5 689	7 305
Garanties de passifs	8 831	
Total	14 520	7 305

La société Soparfin s'est aussi portée caution vis-à-vis de Vétoquinol SA pour des emprunts souscrits pour 910 milliers de d'euros en 2006 (2005 : 2 616 milliers d'euros).

La Société Générale s'est portée caution sur des loyers de crédit bail restant à courir pour 122 milliers d'euros à fin 2006 (2005 : 120 milliers d'euros).

Dans le cadre de la vente de l'activité industrielle basée en Suisse, la banque UBS s'est portée caution à hauteur de 863 milliers de francs suisses (soit 555 en milliers d'euros au taux de clôture de l'exercice 2005).

Au Canada le Groupe a obtenu des avances bancaires autorisées, d'un montant maximum de 15 000 milliers de dollars canadiens (soit 9 817 milliers d'euros au taux de clôture de l'exercice 2006), sur une base consolidée qui peuvent être utilisées sous forme d'emprunts bancaires portant intérêts au taux préférentiel de l'institution prêteuse majoré de 0,375% ou sous forme d'acceptation bancaire portant intérêt au taux de référence variable déterminé par l'institution prêteuse majoré de 1,75%. Sur cette ligne les tirages étaient de 8 000 milliers de dollars canadiens au 31 décembre 2006, soit 5 236 milliers

d'euros (2005 : 9 447 milliers de dollars canadiens, soit 6 883 milliers d'euros au taux de clôture de l'exercice 2005).

Dans le cadre du contrat d'achat des actifs américains Vet Solutions, les vendeurs Vet Solutions Management, Vet Solutions Inc, D. Schildgen, S. Dowling, M. Drew et K. Koch ont concédé une garantie de passif usuelle sur les actifs cédés à Vétoquinol USA. Cette garantie a une durée de 2 ans à compter du 29 décembre 2006 (sauf en ce qui concerne les aspects environnementaux, sociaux et fiscaux) et ne pourra être appelée si le montant à appeler au titre de cette garantie est inférieure à 200 milliers de dollars. Le montant de l'indemnisation au titre de cette garantie ne pourra excéder 50% du prix d'acquisition soit 11 500 milliers de dollars (8 732 milliers d'euros au taux de clôture de l'exercice 2006).

Dans le cadre de l'acquisition des titres coréens Semyung Vet, les anciens actionnaires ont concédé à Vétoquinol une garantie de passif contre-garantie par une garantie bancaire à première demande à hauteur de 35 milliers d'euros pour M. Joe (expiration de la garantie bancaire au 14 janvier 2008) et à hauteur de 79 000 milliers de dollars pour le regroupement d'actionnaires (expiration de la garantie bancaire au 30 mars 2008) soit 64 milliers d'euros au taux de clôture 2006.

34.3. Engagements en matière d'investissements en immobilisations

Les investissements contractés à la date de clôture mais non enregistrés dans les comptes sont les suivants :

En milliers d'euros	31-déc-06	31-déc-05
Immobilisations incorporelles	26	750
Immobilisations corporelles	1 868	1 593
Total	1 895	2 343

34.4. Engagements en matière de contrats de location simple

Les engagements en matière de contrats de location sont indiqués en note 13.



35. Actifs et Passifs éventuels

La société Vétoquinol est partie à un litige commercial lié à la rupture d'un contrat de distribution. Ce passif éventuel n'a pas été provisionné du fait d'une obligation potentielle faible et d'une fiabilité de l'évaluation non suffisante.

Vétoquinol fait l'objet d'une poursuite pour violation d'une entente de distribution de certains produits au montant de 410 milliers d'euros. La direction n'est pas en mesure d'évaluer le dénouement de ce litige et ainsi le montant éventuellement payable est indéterminable. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes.

Vétoquinol est partie à un litige commercial (à titre de demanderesse) lié à la rupture d'un contrat de distribution. La réclamation initiale s'élevait à 968 milliers d'euros. Le jugement du tribunal de commerce en date du 8 février 2007 a accordé à Vétoquinol un montant de 232 milliers d'euros. Il n'a pas été fait droit à la demande de Vétoquinol d'obtenir une indemnité de clientèle à hauteur de 690 milliers d'euros. En revanche, il a été demandé à Vétoquinol de prendre en charge les salaires des délégués commerciaux à hauteur de 43 milliers d'euros. Il est probable qu'un appel soit réalisé.

36. Information relative aux parties liées

36.1. Rémunération du personnel dirigeant-clé

En euros	31-déc-06	31-déc-05
Avantages à court terme	922 239	712 036
Avantages postérieurs à l'emploi		
Total	922 239	712 036

Les dirigeants clefs du Groupe Vétoquinol sont : Etienne Frechin (PDG), Dominique Henryon (DG), Bernard Boisramé (DG Pharmacien responsable) et Matthieu Frechin (Directeur Général de la Stratégie et du Développement).

36.2. Transactions avec des parties liées

Le 7 août 2006, la Société Soparfin (société mère de Vétoquinol SA) a racheté aux actionnaires 3i solutions, BNP Paribas Développement et Middle Markets Funds II les 117 855 obligations convertibles en actions émises par Vétoquinol SA.

Le 15 septembre 2006 selon l'accord signé entre les actionnaires de la société le 3 août 2006, la société Soparfin a racheté 58 928 BSA aux actionnaires 3i solutions, BNP Paribas Développement et Middle Markets Funds II. Tous les BSA ont été exercés au 15 septembre 2006.

37. Événements post clôture

Néant.



38. Sociétés du Groupe

Sociétés	Siège social	% détention 2006	% détention 2005
Vétoquinol S.A.	Magny-vernois B.P. 189 - LURE CEDEX	100,00%	100,00%
Vétoquinol GmbH	Parkstrasse 10 - 88212 RAVENSBURG - DEUTSCHLAND	100,00%	100,00%
Vétoquinol N.-A. Inc	200 Chemin Georges - LAVALTRIE - Quebec 50K 1H0 - CANADA	100,00%	100,00%
Vétoquinol Prolab	700 Rue St Henri - PRINCEVILLE G6L4X1 - CANADA	100,00%	100,00%
Vétoquinol Canada Ltee	200 Chemin Georges - LAVALTRIE - Quebec 50K 1H0 - CANADA	100,00%	100,00%
Vétoquinol de Mexico S.A. de C.V	Lopez Cotilla 744 - Col. Del Valle MEXICO, 03100, D.F. - MEXIQUE	100,00%	100,00%
Vétoquinol USA Inc.	101 Lincoln Drive - Buena - New Jersey NJ08310 - 0687 - USA	100,00%	100,00%
Vétoquinol Espagne	Parque Empresarial SAN FERNANDO Edificio Italia - 28830 SAN FERNANDO DE HENARES - SPAIN	100,00%	100,00%
Vétoquinol UK	Wedwood Road - BICESTER- OXFORDSHIRE OX6 7UL - UK	100,00%	100,00%
Vétoquinol Ireland	UNIT 7 BORANMORE BUSINESS PARK Co.GALWAY IRELAND	100,00%	100,00%
Vétoquinol NV (Belgique)	Kontichsesteenweg 42 - 263 AARTSELAAR - BELGIUM	99,00%	99,00%
Vétoquinol BV (Hollande)	Kontichsesteenweg 42 - 263 AARTSELAAR - BELGIUM	100,00%	100,00%
Frefin GmbH	Parkstrasse 10 - 88212 RAVENSBURG - DEUTSCHLAND	100,00%	100,00%
Vétoquinol Biowet Pologne	UL. Kosynierow Gdnyskich 13/14 - 66-400 GORZOW WKLP - POLAND	100,00%	100,00%
Vétoquinol Biowet Ukraine	U l Rogaliewa 18 - DNIETROPIETROVSK - UKRAINIA	95,00%	95,00%
Equistro Pharma	An der Alten Ziegelei 18 - 48157 MUNSTER - DEUTSCHLAND	100,00%	100,00%
Chassot UK	Cougar Lane Naul Co DUBLIN	100,00%	100,00%
VETCO Ireland	Cougar Lane Naul Co DUBLIN	100,00%	100,00%
Vétoquinol AG Suisse	Aemmenmattstrasse 2 - 3123 BEMP BERN - SWITZERLAND	100,00%	100,00%
Vétoquinol République Tchèque	Zamenicka 411 - 28802 NYMBURK - CZECH REPUBLIC	100,00%	100,00%
Vétoquinol Autriche	Zehetnergasse 24 - A 11-40 WIEN - AUSTRIA	100,00%	100,00%
Semyung Vétoquinol Corée	909-3, Whajung-dong Dukyang-Ku - KOYANG-CITY KYUNGKI-DO - COREE DU SUD	100,00%	0,00%



■ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2006)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Vétoquinol S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2.12 aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.12, 17 et 18 donnent une information appropriée.
- La note 2.8 précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à revoir les calculs effectués et à vérifier que les notes 2.8 et 28 aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 mai 2007
Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Xavier Aubry
Associé

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Catherine Porta
Associée

Laurent Hofnung
Associé



3. COMPTES SOCIAUX DE VÉTOQUINOL SA

3.1. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels préconisées par le P.C.G. 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les éléments corporels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs, le mode linéaire étant retenu comme amortissement économique. La durée de vie prévue est :

	Durée
Fonds de commerce	10 ans
Brevets et licences	5 à 8 ans
Logiciels informatiques	1 à 5 ans
Constructions - gros œuvre	25 ans
Constructions - toiture/étanchéité/second œuvre	15 ans
Constructions - chauffage/électricité	10 ans
Matériel de bureau et de recherche	5 ans
Matériel d'exploitation	5 à 10 ans
Agencements, installations, mobilier	10 ans

Frais de Recherche et Développement

Les frais de recherche et développement ne sont pas immobilisés mais pris en charge dans l'exercice où ils sont encourus.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Stocks

La valeur brute des matières premières et articles de conditionnement est estimée au Prix Moyen Pondéré. Les produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations matières, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens de production. Une provision pour dépréciation est dotée sur des articles à faible rotation ou dont la date de péremption est trop proche de la date de réalisation probable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risque financier.

Pour les comptes bancaires courants en devises (CHF, GBP, USD, CAD), les écarts constatés sont comptabilisés en pertes ou gains de change.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur valeur d'acquisition. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Instruments financiers

Dans le cadre de sa gestion du risque de change et du risque de taux d'intérêt, la société Vétoquinol SA est parfois amenée à souscrire des contrats à terme de taux ou de devises. L'utilisation de ces instruments a pour objet de couvrir les risques.

En ce qui concerne les instruments de change, ces contrats consistent essentiellement en achat d'options sur la livre sterling, à horizon de moins d'un an. En ce qui concerne le taux, il s'agit de contrats d'échanges de taux (« swaps »), et d'un contrat d'échange à barrière (« cap »). A chaque clôture, la juste valeur



des instruments utilisés est obtenue par référence à la valeur de marché.

Au 31 décembre 2006, la juste valeur des instruments de change représentait moins de 6 K€, pour un notionnel de 1 M€. L'échéance de la plus tardive des options était fixée à juin 2007.

Au 31 décembre 2006, la juste valeur des instruments de taux représentait moins de 10 K€, pour un montant notionnel de dette à taux variable couvert de moins de 1,4 M€. Les swaps de taux ont une échéance en 2007, le cap s'est terminé en novembre 2005.

Engagements de retraite

La société n'a pas d'engagement en matière de retraite mais seulement au titre des indemnités de départ selon la convention collective.

Les départs survenus en cours d'exercice sont inclus dans les charges. L'engagement futur hors bilan figure dans le tableau des engagements. Il est calculé individuellement conformément aux recommandations de l'IASB (International Accounting Standards Board) dans le cadre de la norme IAS19. La méthode de calcul utilisée est la « Projected Unit Credit prorata » avec prorata d'ancienneté au terme.

Changement de méthode

L'analyse des conséquences sur les immobilisations de la première application des nouvelles règles comptables relatives aux actifs (règlement CRC n°2002-10 et n°2004-06) a été réalisée durant l'exercice 2006. Ce changement de méthode rétrospectif a conduit à un allongement de la durée de vie de nos immobilisations. L'impact calculé sur la valeur nette comptable s'élève à 3 823 171 € au 1^{er} janvier 2005 et a été comptabilisé dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2006 en amortissements dérogatoires. Les effets postérieurs à la première évaluation au 1^{er} janvier 2005 des impacts de ce changement de méthode relatif aux durées d'amortissements ont été enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Charges à payer et produits à recevoir

Le passif comprend toutes les dépenses engagées par la Société à la clôture de l'exercice.

Consolidation

La Société Vétoquinol S.A. est intégrée globalement dans les comptes du Groupe Soparfin SCA situé au 42 rue de Paradis, 75010 Paris.

La société Vétoquinol S.A. est elle-même tête de groupe du sous-ensemble de consolidation Vétoquinol, coté en bourse.

3.2. Résultats de l'exercice

Valeurs (en €)	déc.-2006	déc.-2005
Total du bilan	163 300 037	148 971 987
Total des produits	110 333 739	92 967 109
Total des charges	96 023 912	85 540 101
Résultat de l'exercice	14 309 827	7 427 008

3.3. Faits significatifs

Opération en capital et IPO

Le 16 novembre 2006, la société Vétoquinol S.A. a été introduite en bourse, sur Euronext, Compartiment B. A ce titre, de nombreuses opérations sur le capital ont été comptabilisées (cf. note 3.7.11 composition du capital social).

Acquisition des titres de Vétoquinol AG

Sur l'année 2006, la société Vétoquinol S.A. a racheté 100% des titres de la société Suisse Vétoquinol AG, jusqu'à lors détenus par sa filiale FREFIN GmbH.

Acquisition de la société Semyung Vet

Le 3 janvier 2006, Vétoquinol S.A. a augmenté de 39% sa participation au capital de son distributeur en Corée du Sud, Semyung Vet, pour la somme de 350 milliers d'euros. Le groupe détenait déjà 28% des titres, depuis le 27 décembre 2005. Cette acquisition complémentaire a entraîné la prise de contrôle par Vétoquinol S.A. de son distributeur. Par ailleurs, le 30 mars 2006, Vétoquinol S.A. a porté sa participation à 100% du capital pour un prix de 368 milliers d'euros.

Acquisition des actifs de la société Vet Solutions

Le 29 décembre 2006, notre filiale américaine, a acheté les actifs de Vet Solutions. Pour financer cette opération, Vétoquinol S.A. a prêté à Vétoquinol USA la somme de 17,5 millions d'euros.



34. Bilan

■ Actif

Valeurs en €	BRUT 2006	Amort. 2006	NET 2006	NET 2005
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 188 689	5 191 563	4 997 125	4 862 686
Fonds commercial	1 606 279	804 972	801 307	958 352
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	235 424	0	235 424	941 199
Terrains	1 188 399	383 373	805 026	789 900
Constructions	32 202 203	11 829 071	20 373 132	8 293 516
Installations techniques, outillages	23 360 016	15 833 368	7 526 649	5 246 664
Autres immobilisations corporelles	4 110 550	2 998 219	1 112 332	1 112 467
Immobilisations en cours	834 743	0	834 743	8 327 234
Avances et acomptes	361 206	0	361 206	116 991
Participations évaluées par mise en équiv.	0	0	0	
Autres participations	56 853 226	3 364 027	53 489 200	54 165 498
Créances rattachées à des participations	22 988 162	0	22 988 162	11 440 978
Autres titres immobilisés	0	0	0	
Prêts	2 999	0	2 999	3 694
Autres immobilisations financières	66 742	0	66 742	65 396
ACTIF IMMOBILISE	153 998 638	40 404 593	113 594 047	96 324 575
Matières premières	5 090 002	744 995	4 345 007	4 049 058
En cours de production de biens	1 659 395	32 827	1 626 568	857 139
Encours de production de services	0	0	0	
Produits intermédiaires et finis	5 961 935	133 343	5 828 592	6 355 186
Marchandises	1 183 795	31 825	1 151 970	
Avances et acomptes versés	358 381	0	358 381	
Clients et comptes rattachés	23 823 894	736 332	23 087 562	24 123 338
Autres créances	5 328 664	0	5 328 664	1 029 500
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	
Valeurs mobilières	0	0	0	5 088 340
Disponibilités	7 031 393	0	7 031 393	10 410 639
Charges constatées d'avance	319 756	0	319 756	547 372
	0	0	0	
ACTIF CIRCULANT	50 757 215	1 679 322	49 077 893	52 460 573
Charges à répartir				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	628 091	0	628 091	186 839
TOTAL GENERAL	205 383 951	42 083 914	163 300 037	148 971 987



Passif

Valeurs en €	2006	2005
Capital social ou individuel	28 196 830	23 993 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	32 565 734	20 864 813
Écarts de réévaluation	0	
Réserve légale	2 228 323	1 856 973
Réserves statutaires ou contractuelles	0	
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	20 431 006	19 434 156
Report à nouveau	926 135	694 006
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14 309 827	7 427 008
Subventions d'investissement	0	
Provisions règlementées	5 594 676	2 122 094
CAPITAUX PROPRES	104 252 531	76 392 850
Produits des émissions de titres participatifs	0	
Avances conditionnées	402 449	152 449
AUTRES FONDS PROPRES	402 449	152 449
Provisions pour risques	1 187 885	1 221 953
Provisions pour charges	427 274	865 351
PROVISIONS	1 615 159	2 087 304
Emprunts obligataires convertibles	19 999 993	19 999 993
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 716 861	11 856 407
Emprunts et dettes financières divers	21 726	21 726
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 031 371	10 541 373
Dettes fiscales et sociales	9 675 267	9 709 675
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 477 507	2 845 123
Autres dettes	8 880 007	14 740 162
Produits constatés d'avance		
DETTES	56 802 732	69 714 459
Écarts de conversion passif	227 165	624 925
TOTAL GENERAL	163 300 037	148 971 987



3.5. Tableau de variation des capitaux propres

Total en milliers d'euros et en euros par action		Exercice 2006	Exercice 2005
Résultat comptable	K€	14 310	7 427
	€	1,27	7,74
Variation des capitaux propres	K€	15 374	-1 237
	€		
Dividende proposé*	K€	2 594	1 824
	€	0,23	1,90

* La valeur nominale de l'action a été divisée par 10

(en milliers d'euros)		Exercice 2006
A		
	A1.Capitaux propres à la clôture de l'exercice n - 1 avant affectations	68 966
	A2.Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	7 427
A3	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2006	76 393
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice 2006	
	B1.Variation du capital	
	B2.Variation des autres postes	
C	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs (A + B)	76 393
D	Variations en cours d'exercice :	
	D1.Variations du capital	4 203
	D2.Variations des primes, réserves, report à nouveau	11 701
	D3.Distribution de dividendes sur le résultat de l'exercice 2005	-1 824
	D4.Distribution de dividende exceptionnel	-4 003
	D5.Résultat de l'exercice	14 310
	D6.Variations des « provisions » relevant des capitaux propres	
	D7.Contreparties de réévaluations	
	D8.Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	-350
	D9.Variations des provisions réglementées par changement de méthode	3 823
	D10.Autres variations	
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2006 avant AGO (C ± D)	104 253
F	VARIATION TOTALE CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (E - C)	27 860
G	dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	15 904
H	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE (F - G)	11 956



3.6. Comptes de résultat

Valeurs en Euros	2006	2005
Vente de marchandises	5 637 805	0
Production vendue : - biens	83 267 406	80 954 444
Production vendue : - services	0	0
Chiffre d'affaires net	88 905 211	80 954 444
Production stockée	318 579	-1 458 045
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	24 429	22 097
Reprises sur amortissements et provisions	852 922	727 929
Autres produits	3 589 473	3 824 119
Total des produits d'exploitation	93 690 614	84 070 543
Achat de marchandises	3 511 826	3 834 823
Variation de stocks (marchandises)	-1 183 795	0
Achat de matières premières et autres approvisionnements	17 539 599	16 273 499
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)	-507 441	-679 240
Autres achats et charges externes	25 847 148	21 262 097
Impôts, taxes et assimilés	2 888 503	2 613 028
Salaires et traitements	18 955 967	17 359 332
Charges sociales	10 707 340	9 490 559
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	5 020 855	3 955 942
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 262 193	830 368
Dotations aux provisions pour risques et charges	92 463	63 006
Autres charges	1 794 933	1 822 637
Total des charges d'exploitation	85 929 590	76 826 049
Résultat d'exploitation	7 761 024	7 244 494
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0
Produits financiers de participations	10 895 606	1 899 749
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	528 891	698 881
Reprises sur provisions et transferts de charges	457 347	152 679
Différences positives de change	469 595	732 603
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	82 081	24 340
Total des produits financier	12 433 520	3 508 252
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 797 656	0
Intérêts et charges assimilées	1 313 510	1 526 026
Différences négatives de change	483 889	195 574
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total des charges financières	5 595 055	1 721 600
Résultat financier	6 838 466	1 786 652
Résultat avant impôt	14 599 490	9 031 146
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 693 986	36 924
Produits exceptionnels sur opérations en capital	134 811	171 683
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 380 808	3 587 251
Total des produits exceptionnels	4 209 605	3 795 857
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 044 451	1 122 018
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	611 609	55 529
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	867 929	1 394 002
Total des charges exceptionnelles	3 523 989	2 571 549
Résultat exceptionnel	685 616	1 224 309
Participation des salariés aux résultats	168 336	567 640
Impôts sur les bénéfices	806 943	2 260 807
Total des produits	110 333 739	92 967 109
Total des charges	96 023 912	85 540 101
TOTAL GENERAL	14 309 827	7 427 008



3.7. Annexe aux comptes annuels de Vétoquinol SA

3.7.1 IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2006	Réévaluations courant 2006	Acquisitions courant 2006
Frais d'établissement, de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 544 324		1 191 843
Total des immobilisations incorporelles	11 544 324	0	1 191 843
Terrains	1 202 061		50 135
Constructions sur sol propre	8 341 879		11 657 244
Constructions sur sol d'autrui	0		0
Installations générales, agencements des constructions	11 917 844		665 683
Installations techniques, matériel et outillages industriels	22 492 482		1 847 231
Installations générales, agencements, aménagements	2 179 103		28 171
Matériel de transport	70 267		11 800
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 099 735		244 196
Emballages récupérables et divers	0		0
Immobilisations corporelles en cours	8 327 234		834 743
Avances et acomptes	116 991		361 206
Total des immobilisations corporelles	57 747 596	0	15 700 409
Participations évaluées par mise en équivalence	0		0
Autres participations	54 630 468		9 695 512
Créances rattachées à participation	11 440 978		23 574 180
Autres titres immobilisés	0		0
Prêts et autres immobilisations financières	69 090		651
Total des immobilisations financières	66 140 536	0	33 270 343
TOTAL GENERAL	135 432 456	0	50 162 595

	Virements courant 2006	Cessions courant 2006	Valeur brute fin 2006
Frais d'établissement, de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	705 775	12 030 391
Total des immobilisations incorporelles	0	705 775	12 030 391
Terrains	0	63 796	1 188 399
Constructions sur sol propre	0	198 440	19 800 683
Constructions sur sol d'autrui	0	0	0
Installations générales, agencements des constr.	0	182 007	12 401 520
Installations techniques, matériel et outillages ind.	0	979 697	23 360 016
Installations générales, agencements, aménagements	0	1 505 802	701 472
Matériel de transports	0	15 500	66 567
Matériel de bureau et informatique, mobilier	0	1 419	3 342 511
Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	8 327 234		834 743
Avances et acomptes	116 991		361 206
Total des immobilisations corporelles	8 444 225	2 946 661	62 057 119
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
Autres participations	0	7 472 754	56 853 226
Créances rattachées à participation	0	12 026 996	22 988 162
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	0	0	69 741
Total des immobilisations financières	0	19 499 750	79 911 128
TOTAL GENERAL	8 444 225	23 152 186	153 998 638



3.72. AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice	Amortissement début 2006	Augmentations	Diminutions	Amortissement fin 2006
Frais d'établissement, de recherche et de dévelop.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 782 087	1 214 448		5 996 535
Total des immobilisations incorporelles	4 782 087	1 214 448	0	5 996 535
Terrains	412 161	35 009	63 796	383 373
Constructions sur sol propre	4 078 163	953 887	718 290	4 313 760
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.	7 888 044	852 391	1 225 123	7 515 311
Installations techniques, matériel et outillages	17 245 818	1 640 253	3 052 704	15 833 368
Installations générales, agencements, aménagements	2 018 209	43 325	1 553 301	508 232
Matériel de transports	43 885	10 363	8 408	45 839
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 174 544	271 179	1 576	2 444 147
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	33 860 823	3 806 406	6 623 198	31 044 031
TOTAL GENERAL	38 642 910	5 020 854	6 623 198	37 040 566

3.73. CRÉDIT BAIL

IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Dotations aux amortissements cumulés	Valeur nette
Terrains	101 367			101 367
Constructions	2 767 570	120 719	1 839 471	928 099
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Total	2 868 937	120 719	1 839 471	1 029 466

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	Redevances payées de l'exercice	Redevances payées cumulées	Redevances restant à payer jusqu'à 1 an	Redevances restant à payer de 1 à 5 ans	Redevances restant à payer plus de 5 ans	Redevances restant à payer total	Prix d'achat résiduel
Terrains							
Constructions	133 322	2 534 482	122 202	467 288	114 688	704 178	1
Installations techniques, matériel, outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Total	133 322	2 534 482	122 202	467 288	114 688	704 178	1

Commentaires :

En crédit-bail sur l'exercice 2006 :

- 1 bâtiment 'ex biotechnologie' sur site de Lure (Fin contrat juin 2006)
- 1 bâtiment + terrain (n° 1) sur site de Tarare
- 1 bâtiment + terrain (n° 2) sur site de Tarare

3.74. FONDS DE COMMERCE

Les fonds de commerce sont amortis sur 10 ans, la valeur brute à fin décembre 2006 s'élève à 1 606 K€. Ce poste est constitué essentiellement du fonds de commerce IPA, issu du rachat de la société IPA du groupe CHASSOT en 2002 pour une valeur brute de 1 570 K€. A fin décembre 2006, la valeur nette des fonds de commerce s'élève à 801 K€.



3.7.5. ENTREPRISES LIÉES ET PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises liées	Montant concernant les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Immobilisations financières		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	56 820 840	32 386
Créances rattachées à des participations	22 988 168	
Prêts		
Créances		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	9 318 794	
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
Passif		
Emprunts obligataires convertibles	19 999 993	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	932 437	
Autres dettes		
Éléments financiers		
Produits de participation	10 895 606	
Autres produits financiers	313 512	
Charges financières	890 362	

3.7.6. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les données relatives aux sociétés dont les états financiers sont tenus dans une devise différente de l'euro ont été converties au taux de clôture de la période pour les éléments de bilan et au taux moyen de la période pour les éléments du compte de résultat.

Sociétés		Capital en devises	Capitaux propres autres que le capital en devises	Capital en euros	Capitaux propres autres que le capital en euros	Quote-part du capital détenu (en %)
Filiales (plus de 50%)						
VETOQUINOL N.V. Belgique	Euros	87 000	1 915 213	87 000	1 915 213	99
VETOQUINOL B.V. Pays-Bas	Euros	45 378	283 033	45 378	283 033	100
VETOQUINOL U.K.	GBP	291 165	3 576 833	433 604	5 326 631	100
VETOQUINOL ESPAGNE	Euros	1 830 000	595 927	1 830 000	595 927	100
VETOQUINOL GmbH	Euros	25 565	488 383	25 565	488 383	100
FREFIN HOLDING GmbH	Euros	25 000	15 394 313	25 000	15 394 313	100
VETOQUINOL AG. Suisse	CHF	500 000	3 269 297	311 158	2 034 537	100
VETOQUINOL BIOWET Pologne	ZPN	3 500 000	37 779 093	913 600	9 861 418	100
SEMYUNG VETOQUINOL. Corée	WON	520 000 000	1 012 078 496	424 556	826 315	100
VETOQUINOL NORTH AMERICA	CAD	26 979 872	1 764 597	17 656 984	1 154 841	100
Participations (entre 10 et 50%)						
Autres participations						Non significatif



Sociétés	Valeur comptable des titres détenus Valeur brute	Valeur comptable des titres détenus Valeur nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales (plus de 50%)							
VETOQUINOL N.V. Belgique	559 800	559 800			655 365	5 548 531	297 000
VETOQUINOL B.V. Pays-Bas	69 700	69 700			192 314	2 176 615	
VETOQUINOL U.K.	6 003 500	6 003 500			2 665 296	19 915 885	3 911 060
VETOQUINOL ESPAGNE	1 966 000	1 966 000			348 190	9 322 406	325 000
VETOQUINOL GmbH	1 455 726	1 455 726	150 000		1 151 878	1 269 108	
FREFIN HOLDING GmbH	9 025 000	9 025 000	439 359		1 809 468	0	
VETOQUINOL AG. Suisse	6 732 927	3 400 000	0		1 380 648	10 414 237	6 362 547
VETOQUINOL BIOWET Pologne	7 469 278	7 469 278	2 489 272	1 178 633	2 628 022	24 910 437	
SEMYUNG VETOQUINOL. Corée	1 017 827	1 017 827			86 390	1 589 930	
VETOQUINOL NORTH AMERICA	22 521 082	22 521 082	2 445 772	3 926 460	223 614	0	
Participations (entre 10 et 50%)							
Autres participations	32 386	1 286					

3.7.7. ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	22 988 174	807 510	22 180 664
Prêts (1) (2)	2 999	1 067	1 932
Autres immobilisations financières	66 742		66 742
Clients douteux ou litigieux	736 332		736 332
Autres créances clients	23 087 562	23 087 562	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 013	2 013	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	2 650 364	2 650 364	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 013 253	1 013 253	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	2 021 415	2 021 415	
Charges constatées d'avance	319 756	319 756	
TOTAUX	52 888 610	29 902 940	22 985 670
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	0		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	695		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	0		



ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	19 999 993	0	19 999 993	
Autres emprunts convertibles (1)				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un maxi	1 700 594	1 700 594		
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an	4 016 267	2 216 267	1 800 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	21 726	21 726		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 031 371	11 031 371		
Personnel et comptes rattachés	4 783 803	4 783 803		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 253 069	3 253 069		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	832 240	832 240		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	806 155	806 155		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 477 507	1 477 507		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	8 880 007	8 880 007		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	56 802 732	35 002 739	21 799 993	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 301 692			
(2) Emprunts et dettes dus aux associés				

3.7.8. EMPRUNT OBLIGATAIRE

Le 28 février 2003, notre Société a émis un emprunt obligataire, convertible en actions, de nominal 19 999 993 €. Cet emprunt donne droit à un coupon de 4% la première année, et de 5% à compter du 1^{er} mars 2004. Cet instrument financier a un effet dilutif sur le résultat par action.

De par cette opération, 117 855 obligations ont été créées, pouvant être potentiellement converties en 1 178 550 actions de notre Société.

Le 7 août 2006, la société Soparfin (société mère de Vétoquinol SA) a racheté aux actionnaires 3i solutions, BNP Paribas Développement et Middle Market Funds II les 117 855 obligations convertibles en actions.

3.7.9. CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

NATURE DES CHARGES	2006	2005
Charges d'exploitation :		
ACHATS	0	123 705
CREDIT-BAIL	0	6 352
LOCATIONS IMMOBILIERES	66 403	65 986
ASSURANCES	0	34 026
AUTRES CHARGES	253 353	317 303
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	319 756	547 372
Charges financières :		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0	0
Charges exceptionnelles :		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0
Total des charges constatées d'avance	319 756	547 372



NATURE DES PRODUITS	2006	2005
Produits d'exploitation :		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	0	0
Produits financiers :		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	0	0
Produits exceptionnels :		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
Total des produits constatés d'avance	0	0

3.7.10. ÉCARTS DE CONVERSION

POSTES CONCERNES	ACTIF Montant brut	ACTIF compensé par une couverture de change	ACTIF provision	ACTIF montant net	PASSIF Montant
Acomptes sur immobilisations					
Prêts					
Autres créances immobilisées	335 322		335 322	0	195 322
Créances d'exploitation	292 244		292 244	0	3 392
Créances diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation	416		416	0	28 451
Dettes sur immobilisations					
Total	627 982		627 982	0	227 165

3.7.11. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Libellé opération	Nombre de titres	Valeur nominale	Capital
Au 31/12/2005	959 752	25,00	23 993 800
Réduction de la valeur nominale par 10	8 637 768	-	23 993 800
Composition du capital après réduction de la valeur nominale par 10	9 597 520	2,50	23 993 800
Levée option	23 460	2,50	58 650
Exercice BSA	942 840	2,50	2 357 100
IPO - augmentation de capital	476 190	2,50	1 190 475
IPO - exercice intégral de l'option de sur-allocation	157 895	2,50	394 738
Augmentation de capital réservé aux salariés	80 827	2,50	202 068
Au 31/12/2006	11 278 732	2,50	28 196 830



Le capital social d'un montant de 28 196 830 € est composé au 31 décembre 2006 de 11 278 732 actions d'un montant nominal de 2,5 €. Au 31 décembre 2005, le capital social était composé de 959 752 actions d'un montant nominal de 25 € par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2006 a décidé, à compter de ce jour, d'attribuer un droit de vote double aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis au moins deux ans.

L'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2006 a également décidé de diviser par 10 la valeur nominale de chacune des actions composant le capital social, pour la ramener de 25 € à 2,50 €, et de multiplier corrélativement par 10 le nombre d'actions composant le capital social. Le nombre d'actions créées à cette occasion s'élève à 8 637 768. Le nombre d'actions total composant le capital après cette division de la valeur nominale s'élève à 9 597 520 actions.

Le 15 septembre 2006 selon l'accord signé entre les actionnaires de la société le 3 août 2006, la société Soparfin a racheté 58 928 BSA aux actionnaires 3i solutions, BNP Paribas Développement et Middle Market Funds II. Tous les BSA ont été exercés au 15 septembre 2006. A cette occasion, 942 840 actions de valeurs nominales 2,5 € ont été créées.

Une augmentation de capital de 23 460 actions a été constatée consécutive à des levées d'options (2005 : 2 643 actions de valeur nominale 25 €/action, ce qui équivaut à 26 430 actions de valeur nominale 2,5 €/action). 1 440 options restent à fin décembre 2006, donnant droit potentiellement à 14 400 actions

L'assemblée générale mixte du 9 octobre 2006 a accordé au conseil d'administration plusieurs délégations de compétences et notamment :

- une délégation de compétence à l'effet de décider une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne,

- une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le nombre d'actions à émettre en cas d'émissions d'actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne réalisées en vertu d'une autre délégation de compétence,
- une délégation de compétence à l'effet de décider une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au PEE.

Ces délégations de compétence ont été consenties sous la condition suspensive non rétroactive de l'admission des actions de la Société aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Eurolist by Euronext d'Euronext Paris. A la suite de la réalisation de cette condition suspensive, le conseil d'administration a fait usage des délégations de compétences susvisées.

Dans la perspective de l'introduction en bourse des actions de notre Société, le conseil d'administration réuni le 2 novembre 2006 a :

- décidé le principe d'une augmentation de capital pour un montant nominal de 1 635 070 €, par création et émission de 654 028 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 € chacune, représentant environ 6,20% du capital et 3,27% des droits de vote avant augmentation de capital, à un prix compris entre 19,40 € et 22,40 €.
- décidé le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au PEE par l'intermédiaire d'un FPCE dénommé "ACTIONS VETOQUINOL" d'un montant nominal de 312 500 € par création et émission de 125.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 € chacune, représentant environ 1,18% du capital et 0,62% des droits de vote avant augmentation de capital, à un prix de souscription égal à 80% du prix d'admission.



- accordé à ODDO et Cie une option de sur-allocation, lui donnant la faculté d'acquérir ou de faire acquérir, à tout moment jusqu'au 15 décembre 2006, un nombre maximum de 157 895 actions nouvelles, à émettre par voie d'augmentation du capital social en application de la délégation de compétence susvisée, à l'effet de couvrir d'éventuelles sur-allocations.

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 16 novembre, a en conséquence décidé de procéder à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne, d'un montant nominal total de 1 190 475 €, pour le porter de 26 409 550 € à 27 600 025 €, par émission de 476 190 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 € au prix de 21 € par actions.

Le Conseil d'administration a, lors d'une réunion du 16 novembre 2006, accordé à ODDO et Cie une option de sur-allocation, lui donnant la faculté d'acquérir ou de faire acquérir, à tout moment jusqu'au 15 décembre 2006, un nombre maximum de 157 895 actions nouvelles, à émettre par voie d'augmentation du capital social en application de la délégation de compétence susvisée, à l'effet de couvrir d'éventuelles sur-allocations.

Le Conseil d'administration réuni le 16 novembre 2006 a donc décidé de procéder à une augmentation de capital réservée au FCPE "ACTIONS VETOQUINOL", pour le compte des porteurs des parts, d'un montant nominal total de 312 500 €, par émission de 125 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 €, au prix global de 16,80 €, incluant une prime d'émission de 14,30 €. Le Conseil d'administration a également délégué au Président-directeur général de la Société, dans les conditions prévues par la loi, tous pouvoirs à l'effet de prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités en vue de mener à bien cette augmentation de capital, de constater sa réalisation définitive, et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 statuts de la Société

Eu égard au succès rencontré par la Société et à la hausse régulière du cours depuis la première cotation des actions Vétoquinol, ODDO et Cie a informé la Société de sa décision d'exercer pleinement son option de sur-allocation.

Lors de sa réunion du 8 décembre 2006, le Conseil d'administration a donc décidé, en application des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne, d'un montant supplémentaire de 394 737,50 €, pour le porter de 27 600 025 € à 27 994 762,50 €, par voie d'émission de 157 895 actions nouvelles supplémentaires de 2,50 € de valeur nominale chacune, au prix de 21 € par action.

Le 26 décembre 2006 le Président-directeur général a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital réservée au FCPE "ACTIONS VETOQUINOL" décidée lors de la réunion du Conseil d'administration du 16 novembre 2006, à concurrence des actions souscrites, pour un montant nominal de 202 067,50 €. Le capital social a ainsi été porté de 27 994 762,50 € à 28 196 830 €, par voie d'émission de 80 827 actions nouvelles de 2,50 € de valeur nominale chacune.

Distribution de dividende

L'assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2006 a décidé une distribution de dividendes rattachée à l'exercice 2005 pour un montant de 1 823 528,80 €, soit 1,90 €/action (2005 : 1 627 085,30 € rattachée à l'exercice 2004, soit 1,70 € /action).

L'assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2006 a décidé la mise en paiement d'un dividende exceptionnel de 0,417 € par action, qui a été versé le 15 septembre 2006. Le montant total versé s'élève à 4 002 983,16 €.

Action propres / Contrat de liquidité

L'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, des actionnaires de la Société réunie le 9 octobre 2006 a, aux termes de sa troisième résolution, autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 et du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le nombre d'actions que la Société aura la faculté d'acquérir au cours du programme de rachat d'actions est limité à 10% des actions composant le capital de la Société le 8 décembre 2006, jour de la décision du conseil, après réalisation de l'augmentation de capital effectuée en application des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, soit un nombre maximum de 1 119 790 actions.



Le prix d'achat unitaire maximum autorisé est de 180% du prix d'introduction des actions Vétoquinol sur le marché Euronext d'Euronext Paris, soit 37,80 €.

Le programme de rachat d'actions a été autorisé pour une durée de dix huit mois à compter du jour de l'assemblée générale mixte ayant délivré ladite autorisation, soit jusqu'au 9 avril 2008.

L'un des objectifs du programme de rachat est l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action de la Société par ODDO Corporate Finance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

A partir du 19 décembre 2006 et jusqu'au 31 décembre 2007, puis renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 mois, la société Vétoquinol a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 22 mars 2005 à ODDO Corporate Finance.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 200 000 €.

Au 31 décembre 2006, la société Vétoquinol ne détient aucune de ses propres actions, le démarrage effectif du contrat ayant eu lieu sur début janvier 2007.

3.7.12 PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début de 2006	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin 2006
Provisions pour reconstitution des gisements (mines, pétrole)				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix	285 756	13 945	44 234	255 467
Amortissements dérogatoires	1 836 339	4 505 366*	1 002 496	5 339 209
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger (avant le 1.1.92)				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger (après le 1.1.92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL DES PROVISIONS REGLEMENTEES	2 122 095	4 519 311	1 046 730	5 594 676
Provisions pour litiges	397 184	171 794	9 184	559 794
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	186 839	441 252		628 091
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts	530 540		530 540	
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	972 741	92 463	637 930	427 274
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 087 304	705 509	1 177 654	1 615 159
Provisions pour dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Provisions pour dépréciation sur immobilisations corporelles				
Provisions pour dépréciation sur titres mis en équivalence				
Provisions pour dépréciation sur titres de participation	464 969	3 356 404	457 347	3 364 026
Provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières				
Provisions pour dépréciation sur stocks et en-cours	623 929	942 990	623 929	942 990
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	543 765	319 203	126 636	736 332
Autres provisions pour dépréciations	260 688		260 688	
TOTAL DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 893 351	4 618 597	1 468 600	5 043 348
TOTAL GENERAL	6 102 750	9 843 417	3 692 984	12 253 183
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 354 656	852 922	
Dont dotations et reprises financières		3 797 656	457 347	
Dont dotations et reprises exceptionnelles*		4 691 105	2 382 715	
Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture		0	0	

* dont application du changement de méthode sur les amortissements pour 3 823 176 €



3.7.13. DÉTAIL DES PROVISIONS

Libellé	Au 31/12/2005	Dotations	Reprises	Au 31/12/2006
Provisions pour pertes de change	186 839	441 252		628 091
Risque sur créance filiale	637 930		637 930	-
Litiges Prud'hommes	397 184	171 794	9 184	559 794
Total Provisions pour litiges	1 221 953	613 046	647 114	1 187 885
Charges sur CET	83 323	25 394	-	108 717
Indemnités CDD	28 718	19 704	-	48 422
Provision pour impôt	530 540		530 540	-
Primes de médailles	222 770	47 365	-	270 135
Total Autres Provisions	865 351	92 463	530 540	427 274

3.7.14. PASSIF ÉVENTUEL

La société Vétoquinol est partie à un litige commercial lié à la rupture d'un contrat de distribution. Ce passif éventuel n'a pas été provisionné du fait d'une obligation potentielle faible et d'une fiabilité de l'évaluation non suffisante.

3.7.15. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du Chiffre d'affaires	FRANCE 2006	EXPORT 2006	TOTAL 2006	FRANCE 2005	EXPORT 2005	TOTAL 2005
Vente de marchandises	3 832 757	1 805 048	5 637 805			
Vente de biens	42 627 972	40 639 434	83 267 406	45 056 187	35 868 424	80 924 611
TOTAL	46 460 729	42 444 482	88 905 211	45 056 187	35 868 424	80 924 611

Évolution du chiffre d'affaires 2006

Le chiffre d'affaires est en hausse de 3,12% sur la France et de 18% sur l'export par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution importante provient de la bonne santé de nos filiales qui tirent les ventes intra-groupe de VSA et de la bonne performance de nos distributeurs.



3.7.16. CHARGES EXCEPTIONNELLES

Libellé / valeurs en €	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
Indemnités de rupture de contrat	-	20 000
Frais de restructuration Industriel	595 446	981 989
Responsabilité civile produit	648 909	-
Indemnités dommage intérêts	52 500	88 000
Rappel IS sur contrôle fiscal	492 869	-
Solde créance Biovet Canada	185 565	-
Divers	69 162	32 029
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 044 451	1 122 018
Valeur nette comptable des actifs cédés	611 609	55 529
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	611 609	55 529
Amortissements dérogatoires	682 190	449 415
Provision pour hausse de prix	13 945	35 086
Risque Allemagne	-	317 961
Impôt sur contrôle fiscal	-	530 540
Litige Prud'hommes	171 794	61 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	867 929	1 394 002
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 523 989	2 571 549

3.7.17. PRODUITS EXCEPTIONNELS

Libellé / valeurs en €	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
Frais de restructuration Industriel	1 104 468	-
Responsabilité civile produit	589 518	-
Divers	-	36 924
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 693 986	36 924
Prix de cession des éléments d'actifs	134 811	171 683
Produits exceptionnels sur opérations en capital	134 811	171 683
Amortissements dérogatoires	1 000 589	332 076
Reprise provision pour hausse de prix	44 234	14 485
Reprise prov. pour risque Allemagne	637 930	941 407
Reprise prov. pour litige contrôle fiscal	428 183	-
Reprise prov. pour implantation à l'étranger	-	1 455 726
Reprise prov. pour Litige Prud'hommes	9 184	38 556
Redevances Biovet Canada	260 688	-
Restructuration Industrielle Groupe	-	805 000
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 380 808	3 587 250
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 209 605	3 795 857

3.7.18. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Valeurs en €	2006 Résultat avant impôt	2006 Impôt dû	2006 Résultat net	2005 Résultat avant impôt	2005 Impôt dû	2005 Résultat net
Résultat courant	14 599 490	2 442 579	12 156 911	9 031 146	2 769 566	6 261 580
Résultat exceptionnel à court terme	1 553 545	237 280	1 316 265	2 618 311	702 539	1 915 772
Résultat exceptionnel à long terme	-867 929	-298 857	-569 072	-1 394 002	-486 971	-907 031
Participation des salariés	-168 336	-195 457	27 121	-567 640	-37 944	-529 696
Créances d'impôt	-	-1 378 602	1 378 602	-	-686 383	686 383
TOTAL	15 116 770	806 943	14 309 827	9 687 815	2 260 807	7 427 008



3.7.19. VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS OU LATENTS

Nature	Début exercice ACTIF	Début exercice PASSIF	Variations ACTIF	Variations PASSIF	Fin d'exercice ACTIF	Fin d'exercice PASSIF
Décalages certains ou éventuels						
1- Provisions réglementées						
A réintégrer ultérieurement						
- provision pour hausse des prix		98 386	15 230	4 801		87 957
- provision implantation à l'étranger						
A réintégrer éventuellement						
- provision pour fluctuation des cours						
Libérées sous condition d'emploi						
- provision pour investissement						
Amortissement dérogatoires						
- dot/ rep amortissement dérogatoires		632 252		1 206 038		1 838 290
2 - Subventions d'investissement						
3 - Charges non déd. temporairement						
A déduire l'année suivante						
- congés payés (ancien régime)	767 186		53 173		820 359	
- participations des salariés	195 438			137 480	57 958	
- autres	264 392			131 420	132 972	
A déduire ultérieurement						
- provision pour retraite						
- autres						
4 - Produits non taxables temporairement						
- plus values nettes à court terme						
- plus values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 - Charges déduites						
(ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés						
TOTAL	1 227 016	730 638	68 403	1 479 739	1 011 289	1 926 247
Éléments à imputer						
Déficits reportables fiscalement						
Amortissements différés						
Moins-values à long terme						
Autres						
TOTAL						
Éléments de taxation éventuelle						
Plus-values sur élts d'actif non am.						
Réserve spéc. des plus-values à LT						
Réserve spéc. des profits de constr.						
Autres						
TOTAL						



3.720. ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals						
Cautions - Vétoquinol N.A	3 926 460		3 926 460			
Divers	103 342					103 342
Garanties - Vétoquinol Pologne	1 178 571		1 178 571			
Autres - Engagement de retraite	2 043 107					2 043 107
Crédit Bail	704 178					704 178
Divers	2 314 373					2 314 373
Total	10 270 031	0	5 105 031	0	0	5 165 000

ENGAGEMENTS RECUS	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals						
Cautions - SCA Soparfin (emprunts)	910 302				910 302	
Garanties - SG (Crédit Bail)	121 910					121 910
Autres - Crédit Bail	704 178					704 178
Total	1 736 390	0	0	0	910 302	826 088

Commentaires :

Un engagement complémentaire a été donné : promesse d'affectation hypothécaire sur divers emprunts pour 1 800 000 €.

3.721. EFFECTIFS

EFFECTIFS	Effectif moyen 2006	Effectif moyen 2005	Effectif mis à disposition 2006	Effectif mis à disposition 2005	Total 2006	Total 2005
Cadres	169	168	0	0	169	168
Agents de maîtrise	23	23	0	0	23	23
Employés et techniciens	228	222	0	6	228	222
Ouvriers	89	86	30	18	119	110
Total	509	499	30	24	539	523

Droit Individuel à la Formation

Le Droit Individuel à la Formation (DIF), institué par la loi n°2004-391 du 4 mars 2004, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, a pour objet de permettre à tout salarié, ayant au moins un an d'ancienneté, de se constituer un capital de temps de formation de 20 heures par an sur 6 ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur.

Le nombre de jours DIF acquis durant l'année 2006 s'élève à 1 493 jours, tandis que 452 jours ont été consommés durant l'exercice. Au 31/12/2006, il reste 3 632 jours de DIF à consommer.

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction

Le montant global des rémunérations et jetons de présence versés sur l'exercice 2006 s'élève à 958 722 €.



■ Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2006)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Vétoquinol S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et conformément aux dispositions de l'article L 232-6 du Code de commerce, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice, tel que décrit dans la note 1 de l'annexe, relatif à la première application des règlements CRC n° 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

■ Changement comptable

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

■ Estimations comptables

Comme mentionné dans le paragraphe intitulé « Participations et autres titres immobilisés » de la note 1, la société peut être amenée à constituer des provisions pour dépréciation des titres de participation. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de la provision s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 mai 2007
Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Xavier Aubry
Associé

Catherine Porta
Associée

Laurent Hofnung
Associé



■ Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

(Exercice clos le 31 décembre 2006)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable du Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Votre société a accordé à sa filiale Vétoquinol North America, en date du 31 août 2006 un prêt dont le montant s'élève à 1 000 000 CAD au 31 décembre 2006, soit 654 407 € évalués au cours du 31 décembre 2006. Les intérêts calculés au taux de 5,00% s'élèvent à 10 952,66 € au titre de l'exercice 2006.
- Votre société a accordé à sa filiale Vétoquinol North America en date du 30 septembre 2006, un prêt dont le montant s'élève à 1 000 000 CAD au 31 décembre 2006, soit 654 407 € évalués au cours du 31 décembre 2006. Les intérêts calculés au taux de 5,00% s'élèvent à 8 214,50 € au titre de l'exercice 2006.
- Votre société a accordé à sa filiale Vétoquinol USA en date du 22 décembre 2006 un prêt dont le montant s'élève à 23 000 000 USD au 31 décembre 2006, soit 17 463 932 € évalués au cours du 31 décembre 2006. Les intérêts seront calculés au taux de 5,85% à compter de 2007.

L'administrateur concerné est Monsieur Etienne Frechin, Président de Vetoquinol SA et Président de Vetoquinol North Canada et Vetoquinol USA, pour ces trois nouvelles conventions.



2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Votre société a souscrit un emprunt à sa filiale Vétoquinol AG dont le montant s'élevait à 10 000 000 CHF au 31 décembre 2005, soit 6 430 460 €, évalués au cours du 31 décembre 2005. Cet emprunt a été intégralement remboursé en 2006. Les intérêts se sont élevés à 57 362 € au titre de l'année 2006.
- Votre société a accordé à sa filiale Vetoquinol North America, une avance dont le montant s'élève à 847 945 CAD au 31 décembre 2006, soit 554 902 € au 31 décembre 2006. Les intérêts calculés au taux de 5,65% s'élèvent à 33 277 € au titre de l'exercice 2006.
- Votre société a accordé à sa filiale Vetoquinol North America, une avance dont le montant s'élève à 889 194 CAD au 31 décembre 2006, soit 581 895 € évalués au cours du 31 décembre 2006. Les intérêts calculés au taux de 5,65% s'élèvent à 34 896 € au titre de l'exercice 2006.
- Votre société a consenti à sa filiale Vétoquinol GmbH, une avance sans intérêt dont le montant s'élève à 150 000 € au 31 décembre 2006, après un remboursement de 1 150 000 € au cours de l'exercice 2006.
- Votre société a consenti à sa filiale Frefin Holding une avance dont le montant s'élève à 6 303 119 € au 31 décembre 2005, après la conversion d'une partie de l'avance en titres Frefin Holding pour 13 763 476 € et à la suite des remboursements intervenus en 2002, 2003, 2004 et 2005 pour respectivement 2 461 859 €, 1 464 284 €, 671 214 € et 3 141 026 €. Les intérêts calculés au taux de 4,5% s'élèvent à 112 286 € au titre de l'exercice 2006. Cette avance a été intégralement remboursée en 2006.
- Votre société a accordé à sa filiale Biowet une avance dont le montant s'élève à 4 000 000 CHF au 31 décembre 2006, soit 2 489 265 € évalués au cours du 31 décembre 2006. Les intérêts calculés au taux de 4,50% s'élèvent à 113 887 € au titre de l'exercice 2006.
- Votre société a consenti une caution de garantie sur emprunt pour sa filiale Vétoquinol North America d'un montant de 6 000 000 CAD au 31 décembre 2006.
- Votre société a reçu une caution par la société mère SCA SOPARFIN pour garantir l'emprunt dont le montant s'élève à 910 302 € au 31 décembre 2006.

Fait à Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 mai 2007
Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Xavier Aubry
Associé

Catherine Porta
Associée

Laurent Hofnung
Associé



4. RÉOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2007

■ Première résolution

(Approbation des comptes de l'exercice 2006)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2006, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

■ Deuxième résolution

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2006)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2006, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

■ Troisième résolution

(Affectation du résultat)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée générale ordinaire, approuve la proposition du Conseil d'administration, et décide d'affecter et de répartir le résultat, qui est un bénéfice de 14 309 827,01 €, auquel il convient d'ajouter le report à nouveau de 926 135,09 € de la manière suivante :

A la réserve légale (5%)	715 491,35 €
Au dividende de 0,23 € par action.....	2 594 108,36 €
A la réserve facultative	11 000 000,00 €
Au report à nouveau, le solde soit	926 362,39 €
TOTAL	15 235 962,10 €

Il sera ainsi distribué à chacune des actions de la Société ayant droit au dividende, un dividende net de 0,23€ :

- ouvrant droit à l'abattement prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts et dans les conditions applicables aux revenus de l'année 2007, lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques imposables à l'impôt sur le revenu en France ;
- et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.

Dans l'hypothèse où à cette date la société détiendrait certaines de ses propres actions, le montant du dividende correspondant à ces actions ne sera pas versé et sera affecté au report à nouveau.

Le paiement des dividendes sera effectué, au plus tard, dans les deux mois suivant la date de l'assemblée générale.



Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte :

- que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDE NET
31 décembre 2003	1,70 €
31 décembre 2004	1,70 €
31 décembre 2005	1,90 €

- qu'un dividende exceptionnel de 0,417 € (*) par action, prélevé sur le poste « autres réserves » a été versé au cours de l'exercice 2006

■ Quatrième résolution

(Conventions réglementées)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve ledit rapport et les nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice.

■ Cinquième résolution

(Fixation des jetons de présence)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée générale ordinaire, fixe le montant global annuel des jetons de présence alloués au conseil d'administration à la somme de 46 800 €.

Cette décision s'applique pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée.

(*) Valeur de l'action divisée par 10, le 7 juillet 2006

■ Sixième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateurs)

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats d'administrateurs de :

- Madame Marie-Claude Valentin
- Monsieur Jean-Charles Frechin
- Monsieur Jacques-François Martin

Pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

■ Septième résolution

(Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la Société)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, autorise le conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, à opérer en bourse ou autrement sur les actions de la Société conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables et notamment celles des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 et du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, dans les conditions et selon les modalités présentées ci-dessous :

1. Ces opérations pourront être effectuées à toutes fins permises ou qui viendraient à être autorisées par les lois et règlements en vigueur, et notamment en vue de la réalisation des objectifs suivants :
 - a. Animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action de la Société par un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
 - b. Mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ;
 - c. Attribution gratuite d'actions à des salariés et à des mandataires sociaux dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;



- d. Attribution gratuite d'actions à des salariés et à des mandataires au titre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise, dans les conditions prévues par la loi, notamment dans le cadre des articles L. 443-1 et suivants du Code du travail ;
 - e. Achat d'actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
 - f. Remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
 - g. Annulation de tout ou partie des actions ainsi rachetées dans les limites fixées par la loi.
2. L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être effectués par tous moyens, sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs (sans limiter la part du programme de rachat pouvant être réalisée par ce moyen), ou par utilisation d'instruments financiers dérivés, négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré, ou par la mise en place de stratégies optionnelles, dans les conditions autorisées par les autorités de marché. Ces opérations pourront être réalisées à tout moment, y compris en période d'offre publique, dans le respect de la réglementation en vigueur.
 3. Le prix maximum d'achat par titre est fixé à 200% du prix des actions offertes au public dans le cadre de l'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris intervenue le 16 novembre 2006, soit 21 € par action. En cas d'opérations sur le capital de la Société, et notamment en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, ainsi qu'en cas de division ou de regroupement d'actions, de distribution de réserves ou de tous autres actifs ou d'amortissements du capital, les prix ci-dessus seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre les nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions composant le capital après l'opération.
 4. Nonobstant ce qui précède, dans le cas où il serait fait usage des facultés offertes par le quatrième alinéa de l'article L. 225-209 du Code de commerce, les règles relatives au prix de vente seront fixées par les dispositions légales en vigueur.
 5. Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que (i) le nombre d'actions que la Société achète pendant la durée du programme de rachat n'excède pas 10% des actions composant le capital de la Société, le cas échéant ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement, et (ii) le nombre d'actions que la Société détiendra à quelque moment que ce soit ne dépasse pas 10% des actions composant le capital de la Société.
 6. La présente autorisation est donnée pour une durée maximum de dix huit mois à compter du jour de la présente assemblée.
 7. L'assemblée générale confère tous pouvoirs au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, établir tous documents, notamment d'information, effectuer toutes déclarations et formalités auprès de l'Autorité des marchés financiers et tous autres organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Le Conseil d'administration portera à la connaissance du comité d'entreprise l'adoption de cette résolution. Il informera les actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire annuelle de toutes les opérations réalisées en application de la présente résolution.

Cette autorisation annule et remplace toute délégation antérieure de même nature et, en particulier, celle consentie sous la troisième résolution de l'assemblée générale mixte du 9 octobre 2006.

■ Huitième résolution

(Pouvoirs)

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



VETOQUINOL

Société anonyme au capital de 28 196 830 €
676 250 111 RCS Lure

Siège social :

34 rue du Chêne Sainte Anne - 70200 Magny Vernois

Tél. : 33 (0)3 84 62 55 55

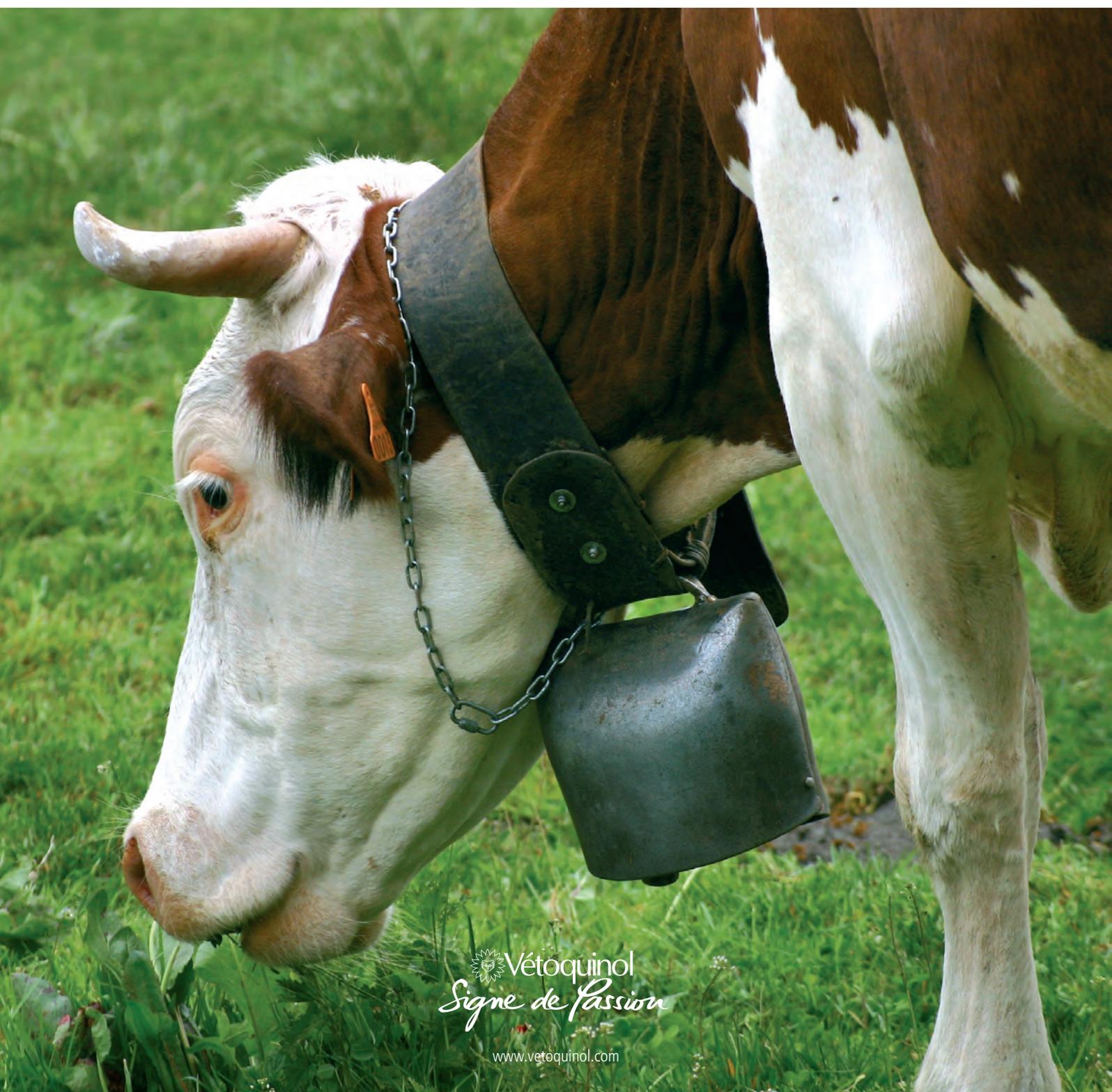
Fax : 33 (0)3 84 62 55 56

www.vetoquinol.com

Conception et création : Keima - www.keima.fr

*Crédits photos : Fotolia, Thierry Kuntz pour
Vétoquinol*





 Vétoquinol
Signe de Passion

www.vetoquinol.com